

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. I, No 19.

Lévis, 18 août, 1950.

Editeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

L'hôpital ouvrira le 15 jan.

Au gré de la plume

De mal en pis

A tort ou à raison, le client taxe le commerce et l'agriculture d'égoïsme et de voracité à chaque majoration de prix. Il n'est pas plus tendre à l'endroit de l'industrie et de la finance.

Que faut-il penser du même client qui, devant les perspectives de guerre, emploie son avoir à des approvisionnements qui font la rareté et privent du nécessaire un grand nombre de ses semblables?

Le procédé est autrement plus égoïste et plus vorace. Il est le fait d'un acheteur dont le porte-monnaie l'emporte sur le cœur et l'esprit. Celui-là, le premier, mériterait d'être châtié.

Conduire... avec sa tête

Notre siècle de la vitesse s'accommoderait mieux de la mesure des bons chemins. Il n'en abuse pas toujours impunément, toutefois.

Automobilistes et cyclistes de chez nous trouveront toujours avantage à modérer leurs ardeurs sur la route, dans les limites de la ville principalement. Quelques-uns s'oublient parfois et deviennent une menace pour les piétons, pour les enfants en particulier.

Dans l'ensemble, nos rues étroites ne se prêtent pas à la vitesse excessive. Rien ne presse au point d'exposer la vie des gens. Quant au reste, les règlements de la circulation et le gros bon sens ne devraient pas exiger une surveillance policière sur chaque rue.

Tout conducteur de véhicule est supposé avoir une tête. Pourquoi pas s'en servir?

Un mal incurable?

La propreté de la rue dépasse évidemment les possibilités de plusieurs, si l'on en juge par tout ce qui traîne le long du chemin. A eux seuls, les mangeurs de frites et de nanan gâtent singulièrement l'aspect de nos rues. Le concours de certains fumeurs n'est pas moins déplorable.

Quiconque trouvera la formule pour gagner les gens, notamment la jeunesse, au maintien de la propreté de la rue et des parterres rendra un fier service à la population entière.

On ne suppose pas tout le préjudice que consent à une ville des rues et parterres couverts de détritus de toutes sortes.

Boursier

JEAN-LOUIS ROUSSEAU, jeune violoniste de Montmagny, s'embarquera pour l'Europe le 26 septembre prochain, afin de poursuivre ses études musicales à Paris.

Entré au Conservatoire de Musique de la Province de Québec en 1946, il travailla le violon sous la direction de Camille Couture et Gilbert Darisse; le solfège avec Severin Moïse, Mme Duchesnay et Mme Ria Lenssens; la dictée musicale, avec Jean Papineau Couture; l'harmonie, avec l'abbé Jardi; la musique d'ensemble avec Jean-Marie Beaudet et Claude Létourneau.

Lauréat de l'Académie de Musique de Québec, Jean-Louis Rousseau est "Premier prix de violon" du "Concours Rotary 1948".

Membre de l'Orchestre symphonique de Québec, il fut soliste aux matinées symphoniques cette année, sous la direction de Edwin Bélanger. Avec l'orchestre du Conservatoire, il joua un Concerto sous la direction de Wilfrid Pelletier en 1948, et avec Jean-

(suite à la page 6)

GRAND SUCCES DE LA TOMBOLA

La Tombola paroissiale de Saint-Thomas de Montmagny a pris fin, lundi soir, en présence d'une assistance considérable venue apporter un dernier encouragement à cette organisation charitable. Les divers kiosques qui, au début de la campagne, regorgeaient de marchandises, ne montraient plus des étagères vides ou presque, mais les nombreux jeux installés attiraient encore une forte affluente.

Les derniers tours de Bingo connurent un grand succès, puis vint l'instant impatientement attendu du tirage des prix. M. le curé A. Painchaud tira les billets gagnés. Des es-

poirs furent déçus, d'autres satisfaits, mais tout le monde fut content.

On procéda alors au couronnement de la Reine du concours de popularité, Mlle Rolande Leblanc, qui a mérité ce titre pour la vente de 12,945 billets rapportant le coquet montant de \$1,053.75. Il convient de féliciter au même titre les jeunes filles qui ont pris part à ce concours avec un magnifique esprit de dévouement et d'enthousiasme. Ne ménageons pas non plus nos compliments aux organisateurs de cette manifestation, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à en faire un grand succès, soit par leur générosité ou par le don de

leur temps et de leurs efforts.

Rappelons que la Tombola était placée sous le patronage d'honneur de Son Honneur le maire de Montmagny, M. Louis-O. Roy, et de Son Honneur le maire de la paroisse St-Thomas, M. Irénée Poirier.

Un comité d'honneur avait été formé ayant à sa tête le Dr Philippe Richard et comprenant M. Louis Blanchet, marguillier en charge, M. Donat Paquet, M. Henri Boulet, M. L. Girard, M. Georges Collin, M. Ernest Proulx, marguillier, M. Eugène Têtu, M. Roméo Couillard, M. J.-A.-N. Proulx, M. Donat Minville, M. Ovide arde et M. Robert Picard.

SITUATION DU CHÔMAGE DANS MONTMAGNY

A l'occasion du 10ème anniversaire de la fondation des Caisses d'assurance-chômage, nous avons pensé qu'il intéresserait nos lecteurs de connaître la situation actuelle du chômage dans le district de Montmagny. M. Antonio Paquin, gérant local de la caisse d'assurance-chômage de Montmagny, a bien voulu nous communiquer les

renseignements ci-après relatifs à cette question. Nous l'en remercions très vivement.

A la mi-août, le nombre de postulants non placés inscrits en chômage complet s'établissait à 343. Les établissements, qui fonctionnent à temps réduit, ont, cependant, 247 de leurs employés inscrits en chômage partiel.

Le nombre de candidats non placés inscrits présentement au Bureau Local du Service National de Placement est d'environ 13% du nombre inscrit au sommet hivernal du chômage.

En avril dernier, nous comptions 2547 signataires de registre de chômage, en mai 1359 et 922 en juin.

Durant l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1950, le Bureau Local de Montmagny a enregistré 5450 réclamations pour bénéfices d'assurance, y compris les bénéfices spéciaux payés à divers groupes de chômeurs durant la crise qui a sévi dans Montmagny-L'Islet l'hiver dernier.

Il s'agit d'une augmentation de 3112 réclamations sur l'année précédente.

Les mises-à-pied qui ont affecté presque toutes nos industries manufacturières et le manque d'ouvrage dans les opérations forestières sont des facteurs qui ont largement contribué à cette augmentation.

Depuis quelques mois, la situation s'est grandement améliorée dans l'industrie forestière, à tel point qu'il existe présentement des pénuries de main d'oeuvre accentuées dans notre localité et ailleurs.

Pour juillet, la situation manufac-

turière indique un regain d'activité. Trois établissements affectés par des mises-à-pied partielles opèrent maintenant à plein rendement.

A Montmagny, l'expansion des travaux de construction stimule le placement depuis la mi-juillet.

Le surplus de travailleurs non spécialisés a accusé un déclin depuis ces derniers temps.

M. l'abbé T.-L. Tremblay, curé à Beauport

M. l'abbé Thomas-Louis Tremblay, actuellement principal de l'École Normale de Thetford-les-Mines, vient d'être nommé par Rome curé de la paroisse de Beauport. Il succède à Mgr Alphonse Gagnon, nommé curé de la Basilique de Québec, il y a quelques mois.

La bulle pontificale qui nommait Mgr Gagnon mentionnait: "Nous voulons que l'église paroissiale de 'la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie de Beauport, dans la banlieue de Québec, dont vous êtes présentement le curé, devienne vaine par le seul fait que vous est concédée la présente faveur, de telle sorte qu'il n'en puisse être dit 'posé que par Nous et le Siège Apostolique'".

M. l'abbé Tremblay est né à Saint-Thomas de Montmagny, le 17 octobre 1897; il est le fils de feu le docteur G.-N. Tremblay et de Mme

(suite à la page 6)

N. D. du Cap à St. Aubert

St-Aubert (Spéc.). — Des milliers de fidèles sont attendus dimanche soir prochain à St-Aubert de l'Islet, à l'occasion de l'intronisation de Notre-Dame du Cap dans cette paroisse et dont les fêtes se termineront par l'apothéose d'une procession aux flambeaux qui réunira les paroisses de tout le comté, soit: L'Islet, St-Cyrille, St-Eugène, St-Jean-Port-Joli, St-Roch des Aulnaies, Ste-Louise, St-Damase, Tourville, Ste-Perpétue, Ste-Félicité, St-Pamphile, St-Omer, St-Adalbert, St-

Marcel. Les curés de ces paroisses ont fait le plus chaleureux accueil aux organisateurs de ce triomphe marial et les Congrégations d'Enfants de Marie marcheront dans les rangs de la procession à la suite de leurs bannières, respectives.

Tout le village sera brillamment illuminé. Un superbe reposoir se dressera sur le terrain de M. Jos. Bélanger, sur la route menant à St-Damase, à l'entrée même du village de St-Aubert. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur ont assumé

la charge de l'érection et il y aura place pour une dizaine de mille personnes. L'autel liturgique et le baldaquin sculptés sont gracieusement fournis par l'auteur de cet oeuvre d'art, M. Jean-Julien Bourgault. De même, l'effigie de Notre-Dame du Cap qui dominera l'estrade à une hauteur de trente pieds, est l'oeuvre de Jean-Raymond Bourgault, fils de Médard.

On demande à tous de marcher.

(suite à la page 6)

Selon des informations puisées à bonne source, l'Hôtel-Dieu de Montmagny entrera en service le 15 juillet prochain. 60 lits seront alors mis à la disposition des malades, au troisième étage de l'édifice, jusqu'à ce que l'aménagement complet soit achevé. Les départements de médecine générale, chirurgie, obstétrique fonctionneront dès la mise en service. En particulier, le service de maternité sera en mesure d'offrir aux futures mamans tous les soins que requiert et leur état. Plus tard, les services chirurgicaux occuperont les locaux qui leur sont réservés au premier étage de l'hôpital.

Les services auxiliaires, mais indispensables, tels que la buanderie, la cuisine et la chaufferie sont sur le point d'être en état de fonctionner. Le chauffage sera mis en service au mois de septembre prochain afin de faciliter l'assèchement de la construction et la cuisine sera occupable en octobre.

Le corps médical de l'Hôtel-Dieu de Montmagny comprendra environ douze médecins et praticiens. Le bureau de direction a été formé avec, à sa tête, le Docteur Paul Dupuis, médecin de Montmagny, l'un des plus actifs organisateurs de la nouvelle institution. Le Dr Cajétan Gauthier dirigera le service chirurgical, secondé très probablement par le Dr Germain Fortin.

La pédiatrie relèvera de l'autorité du Dr Albert Dumas, officier de l'Unité Sanitaire. Le Dr Bigué s'occupera du service d'orthorinolaryngologie et le Dr Emmanuel Gobeil occupera les fonctions d'anesthésiste et la radiologie sera confiée au Dr Thivierge de Lévis. Enfin, le Dr Roger Roy sera attaché au service de pathologie.

En service normal, l'Hôtel-Dieu de Montmagny pourra offrir 150 lits, dont 118 pour les adultes et 32 pour les enfants, et nouveaux-nés. Le soin de la garde des malades relèvera de garde-malades graduées et ce personnel sera recruté de préférence parmi les jeunes filles de Montmagny en possession de leur diplôme. Il ne sera cependant pas possible avant quelques années d'établir une école de formation à l'Hôpital pour les postulantes à la fonction de garde-malade.

Le nouvel Hôtel-Dieu a été construit selon les conceptions les plus modernes. Il sera absolument à l'épreuve du feu et doté de l'air conditionné et d'une ventilation remarquablement bien conçue. L'édifice repose sur deux cents colonnes de béton armé qui en ferment la structure. Un cafétaria sera aménagé pour accommoder malades et visiteurs. La Chapelle a été construite en deux travées séparées, l'une étant réservée aux religieuses et l'autre au public. Lors de notre récente visite de l'édifice, nous avons pu constater que le troisième étage était presque achevé. Montmagny pourra bientôt se réjouir de posséder l'un des hôpitaux les plus modernes et les mieux équipés de la Province.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

Éditeurs: Pierre-Paul Blais — Paul-J. Gros d'Aillon



C. P. 228 — 64, rue de la Gare, Montmagny — Tél.: 73

PREMIER MONTMAGNY

COMMERCE DES CLASSES

Nul n'ignore que, dans trois ou quatre semaines, les vacances scolaires prendront fin. Déjà les parents y songent et font l'estimé de la dépense nécessitée par la rentrée scolaire.

Nous n'exagérons sûrement pas en logeant dans la catégorie des six chiffres le total des prévisions de Montmagny et du district, en matière de vêtements, de chaussures, d'articles de classe et autres emplettes inhérentes à l'ouverture des écoles.

Il est à souhaiter que cette somme respectable circule à Montmagny et profite au commerce de chez nous. A cette fin, nos marchands n'ont pas de temps à perdre, s'ils veulent répondre à tous les besoins de l'heure. Il y faut la variété et la quantité, de même que des prix conformes au marché. Il faut, surtout, une publicité à point, faite à l'heure, évidente, suffisante et attrayante. La vitrine ne saurait suffire et l'on aurait tort de croire que l'ensemble de la population concernée va s'en tenir à l'enquête sur place pour trouver ce qu'elle cherche. Mieux vaut, en tout cas, prendre les dispositions qu'il faut pour contrebalancer l'annonce extérieure et parer à la tentation qu'elle suscite.

Les vieilles méthodes ont désormais du poil et le succès va maintenant à ceux qui l'appellent par les procédés modernes. Nous sommes en 1950 et, quoi qu'on en dise, le transport moderne a considérablement diminué les obstacles. Par ailleurs, l'évolution et la difficulté des temps ont considérablement rogné la sympathie dans le domaine des affaires. De plus en plus la piastre va, aujourd'hui, au plus offrant.

DU BON TRAVAIL

A la faveur de la belle saison, la ville de Montmagny poursuit cette année avec plus de vigueur que les années précédentes une politique de bonnes rues et de voirie permanente. Depuis quelques semaines plusieurs de nos rues ont totalement changé d'aspect à la plus grande joie des propriétaires riverains depuis longtemps fatigués et ennuyés de circuler dans la boue ou la poussière.

C'est là du bon travail que tous les citoyens apprécieront sans aucun doute; c'est une politique logique, digne de notre époque et de notre cité. Politique constructive et élogieuse, comprise et appréciée non seulement des habitants mais aussi des visiteurs. On ne peut faire de meilleure publicité à une ville qu'en lui donnant un visage propre et attrayant à présenter aux étrangers qui y passent ou y séjournent.

Si nous marquons ainsi notre satisfaction aux autorités municipales, ce n'est pas pour le simple plaisir de leur jeter des fleurs, mais que les améliorations apportées à la voirie municipale méritent d'être signalées. Par ailleurs nous ne croyons pas pour autant que tout est parfait. Par exemple, il y aurait avantage à installer de nouvelles plaques indicatrices des rues et à en poser là où il n'y en a pas. Que dire aussi de la situation lamentable où nous nous trouvons pour repérer les résidences et les commerces avec notre système actuel de numérotage des propriétés. Une ville comme Montmagny ne peut se contenter d'un système peut-être pratique pour un petit village de 250 habitants. Nous recommandons aux autorités concernées d'y songer sérieusement si elles ne veulent pas être dépassées par les événements et accrédié à l'étranger la croyance que Montmagny est une ville où on ne peut se retrouver en plein jour.

P.-P. BLAIS

COUPON D'ABONNEMENT

Abonnement:	6 mois	1 an
Canada.....	\$1.25	\$2.00
États-Unis.....	\$1.50	\$2.50

Au club Richelieu

Conférence du Dr A. Dumas

Les membres du club Richelieu de Montmagny ont entendu, samedi dernier, une conférence sur un sujet médical prononcée par le Dr Albert Dumas, officier de l'Unité Sanitaire de Montmagny. L'orateur fut présenté par son confrère, le Dr Germain Fortin, qui souligna la brillante personnalité du conférencier. La cause de la Fièvre des foins et autres maladies de la saison estivale, provoquées par les herbes.

Les herbes nuisibles à la santé, dit-il, peuvent être classées en trois catégories. Celles qui causent la fièvre des foins, celles dont le contact direct ou indirect peuvent provoquer certaines éruptions de la peau (dermatites), enfin celles qui sont toxiques par ingestion.

La fièvre des foins est connue depuis très longtemps, en 1565. Elle est caractérisée par des rougeurs dans les yeux, une sensation de brûlure, un écoulement de larmes et un état de congestion plus ou moins accentué.

Cette allergie se manifeste encore dans le nez par des picotements provoquant des éternuements violents répétés 15 à 20 fois de suite et l'écoulement d'une sérosité liquide qui ne tarit pas. Elle s'accompagne parfois de sensation de brûlure dans la gorge, d'indisposition générale, manque d'appétit et incapacité de travail.

La fièvre des foins est causée par le pollen de certaines plantes. La preuve nous en a été apportée par un médecin anglais, Chs-Harrison Blackley, en 1859.

Il y a environ 100,000 cas de cette affection au Canada, chaque année, dont 60,000 en Ontario.

Suivant l'époque de son apparition, la fièvre des foins présente trois types spéciaux:

a) Celle de PRINTEMPS, causée par le pollen du bouleau, de l'érable à Giguère, du merisier, du chêne, du noyer cendré et de l'orme. Elle s'observe rarement à Québec.

b) La fièvre des foins du commencement de l'été. On tient responsable de cette maladie: le mil, le pâturin des prés, l'agrostide des marais, le foin d'odeur et quelques autres herbes.

c) La fièvre des foins de fin d'été et d'automne (15 août au 20 septembre).

La grande responsable de cette dernière catégorie est l'herbe à poux commune et la grande herbe à poux. Ces plantes ne sont pas encore très répandues dans le Bas Saint-Laurent mais, si on ne s'en occupe pas, elles couvriront bientôt une bonne partie des terrains cultivés et des lieux vagues de ce territoire.

Une enquête, poursuivie par M. Gagné, à Ste-Anne de la Pocatière, en 1939, a démontré qu'il y avait de l'herbe à poux sur 97 des 189 fermes qu'il a visitées. Sur ce nombre, 8 étaient presque complètement infestées. Dans le village de Ste-Anne, on a trouvé de l'herbe à poux sur 32 propriétés, ce qui constituerait un faible pourcentage.

Il est très facile de la détruire. On peut la faucher avant la floraison et répéter l'opération vers la fin d'août ou le commencement de septembre. On peut aussi arroser ces plantes avec le 2, 4-D (¼ à ½ once de cette substance par gallon d'eau.)

Les dermatites:

Eruptions qui apparaissent sur la peau et qui sont de plusieurs sortes. Deux catégories: les très dangereuses qu'on ne peut toucher qu'avec beaucoup de précaution et les dangereuses avec lesquelles il faut être très prudent, surtout si l'on a des raisons de croire qu'on est peut-être hypersensible au jus des plantes.

(suite à la page 8)

Lettre de ma Cousine

Rome, 13 juillet.

Mon cher Nicolas,

Je foule depuis hier le sol de la cité dont l'enceinte fut tracée par le soc de la charrue de Romulus, frère chatouilleux qui fracassa le crâne de son cadet irrévérencieux, pour le punir de n'avoir pris au sérieux ses prédictions éclairées. Mais il faut bien convenir que le belliqueux fondateur de la ville aux sept collines possédait un sens peu commun de la divination. Si l'on omet de considérer les eaux grises du Tibre aux rives broussailleuses, les enfants nus-pieds, en haillons harcelant les touristes en quête d'une obole, les yeux pleins de misère et brillants de tuberculose, enfin si l'on se dégage de cette pénible impression de souffrance presque oubliée à force d'être subie, on se trouve plongée dans une ambiance sans égale. Rome est une ville qu'il faut parcourir à pas lents, en se laissant gagner par le rêve qu'évoquent inmanquablement les splendeurs passées dressées comme les bornes d'un autre âge à la limite du monde moderne. On ne parvient cependant à s'évader d'une certaine mélancolie qui saisit tout être quelque peu doué de sensibilité en contemplant les ruines d'une époque qui fut grande. On s'interroge alors sur l'avenir avec cette question moins formulée que sentie: "Que restera-t-il de nous dans deux mille ans?"

Dans les ruines du Colisée, je songeai à cette foule délirante acclamant les exploits des gladiateurs titubant de fatigue, maculés de sang et je voyais de la loge impériale partir l'ordre fatal qui allait sauver ou perdre la vie du vaincu déjà à demi mort. O puissance humaine si fragile et si faible! J'ai gratté de la pointe du pied cette poussière toute imbibée de sang humain et je n'ai trouvé que de la poussière. Parcourant le Forum, je voyais, insignes fichées en terre, les légions romaines savourant après les combats quelques morceaux de style servis par un consul éloquent et j'admirais ces soldats cultivés, capables de se battre et de goûter la période d'un Cicéron.

Mon cher Nicolas, fort heureusement le soleil qui, à Rome, ne se dément jamais donne à tout cela un caractère bien vivant. De ma fenêtre, j'aperçois en ce moment le dôme de St-Pierre où je suis allé entendre la messe ce matin. Quelle merveille!

Car, de la grandeur romaine, le plus beau témoignage et bien vivant celui-là, c'est le faste somptueux des temples grandioses élevée à la gloire impérissable de Dieu. Je n'ai pu te donner aujourd'hui qu'une vue générale de mes impressions de Rome. La semaine prochaine j'entrerai davantage dans les détails de mes visites. Sois patient, cher cousin, j'essaierai d'être à la hauteur de ma tâche.

Bien à toi,

Béatrice.

Funérailles de M. Joseph Ouellet

Le 29 juillet ont eu lieu à St-Roch des Aulnaies, les funérailles de Mme Joseph Ouellet, née Joséphine Morin, décédée à l'âge de 63 ans et 7 mois après une longue maladie.

M. le curé H. Barabé chanta le service assisté de M. l'abbé C. Castonguay et de R. P. C. Pelletier, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé T. Bélanger fit la levée du corps et assista au choeur avec M. l'abbé Paul-Emile Deschênes.

M. Ernest Michaud portait la croix; les porteurs du corps étaient MM. Léonard et Octave Marier, Adrien Bélanger, Paul-Emile Dubé, Etienne Anetel e Auguste Castonguay. MM. J. Castonguay et E. Michaud ont fait la quête.

Mme Ouellet laisse dans le deuil son époux et six enfants: Hippolyte, Laurent, du Département des Pêcheries, Mme Arthur Fortin, Germaine, Bernadette, Soeur St-Jean d'Avila, des SS St-Joseph de St-Valier, de Québec.

La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies auxquels nous joignons le nôtre.

Le timbre de nos martyrs

Le territoire de la Sarre vient d'émettre un timbre postal spécial en l'honneur du grand apôtre social de l'Allemagne, l'abbé Kolping, fondateur d'une importante association, "la Société catholique" dont le but est le relèvement, la promotion de l'ouvrier. Cette sûreté s'est répandue à travers le monde et compte actuellement plusieurs groupes aux mois.

Saint-Pierre

Mlle Alexina Blais, après avoir passé une quinzaine l'invitée de sa mère, Mme Johnny Blais, est retournée à Montréal.

M. l'abbé Jean-Charles Blouin a passé une semaine à St-Pierre l'hôte de M. le curé et de parents et amis.

Mme J. T. Bernier a passé quelques jours à Québec à visiter des parents.

M. et Mme Delphis Beaumont, de Montréal ont passé une huitaine chez leurs parents, M. et Mme Pierre-Eugène Lepage.

M. Robert Blouin, de Lévis, est venu passer une semaine chez ses cousins, MM. Philippe Bernier et Mme A. Doyer.

M. et Mme Léo Blanchet et leur fils Bernard, de Montréal, étaient récemment les invités de leurs parents, M. et Mme Zotique Proulx.

Milles Madeleine et Monique Blais se sont rendus passer quelques jours à Montréal récemment.

Mlle C. Gagnon, de Québec a passé quelques jours à St-Pierre dernièrement.

Mlle Aline Bernier, de Montréal a visité son père, M. Proculus Bernier et d'autres parents.

M. Roméo Lecomte, de Montréal, a visité ses frères et soeurs: M. Pierre Lecomte, Mme R. Lachance et Mlle Blanche Lecomte.

Etats-Unis. Son centre international est à Cologne, où se trouvent aussi les restes de l'abbé Kolping dont la cause doit être introduite sous peu à Rome. Le Canada n'imitera-t-il pas ce geste en émettant le timbre commémoratif des saints Martyrs canadiens que le ministre des Postes nous a promis il y a déjà plusieurs mois.

Pour Vous MESDAMES

Le Courrier de Tante Annie

Comme de bien entendu, les hommes ont aussi pris part à la consultation d'opinions sur la durée des fiançailles. Les lettres reçues la semaine dernière confirment encore notre avis exprimé dans le numéro du 11 août de ce journal où je disais que les jeunes gens semblent préférer les fiançailles plutôt longues.

La constatation la plus curieuse est sans doute celle où l'on voit que plus les hommes sont vieux, plus ils désirent allonger la période des fiançailles. C'est ainsi, par exemple, qu'un correspondant m'écrit pour me dire que les fiançailles doivent se faire au moins un an avant de se marier car, dit-il, pour beaucoup de jeunes filles c'est une joie que de pouvoir se dire fiancée et de pouvoir épater plus longtemps le cercle de leurs amies en leur faisant admirer leur bague. Nous estimons cette opinion tout à fait injuste et erronée, sans aucun fondement. Nous ne nous générons donc pas pour dire à ce monsieur qu'il a une bien piètre opinion de l'attachement d'une jeune fille pour son ami.

Heureusement, par le même courrier, une autre lettre, venant elle aussi d'un représentant du sexe fort, se charge de lui répondre. Faut-il voir là un exemple de justice im-

manente? nous sommes portée à y croire. L'amour, nous dit ce correspondant, étant basé sur le don de soi et la confiance mutuelle, je ne vois pas pourquoi un jeune homme retarderait sans raison valable le moment de ses fiançailles, même s'il n'est pas en état de se marier avant plusieurs mois. Il donne ainsi à sa fiancée une nouvelle preuve de son amour et de son sérieux, et montre qu'il est vraiment disposé à accepter les responsabilités qui lui incombent du fait de ses fiançailles.

Ainsi, ce n'est pas pour satisfaire un simple caprice féminin, mais pour affirmer et affermir davantage leur amour que des jeunes qui se fréquentent en vue du mariage peuvent se fiancer plusieurs mois avant de convoler; c'est du moins ce qui ressort de la lettre ci-dessus.

Attendons voir la semaine prochaine pour d'autres opinions.

LA MODE:

TENDANCES PRINTANIERES

On peut déduire maintes tendances pour le printemps de 1951, des collections d'automne exposées récemment à Londres. La velvétine, par exemple, promet de revenir fermement à titre de tissu à la mode, non seulement pour les jaquettes courtes jointes à des jupes tailleur en lainages, mais pour les manteaux longs. Les cols-châles reviennent également bordés, parés de velours ou doublés de couleurs contrastan-

tes. Ces cols, il va sans dire, ne seront probablement pas des accessoires du printemps, mais ils pourraient avoir une influence importante sur la ligne du cou. La ligne tunique pourrait faire l'objet d'une renaissance intéressante pour les robes du soir aussi bien que du jour. On s'en est servi avec grand succès dans des robes du soir plissées à jupes amples et l'on peut croire que les couturiers ne négligeront pas les possibilités qu'elle offre pour briser ou accentuer une ligne; en outre, c'est une idée qui peut servir de diverses façons aussi bien pour les jupes très amples que pour les silhouettes étroites, tubulaires. Quant la robe d'après-midi, tout semble indiquer que les couturiers s'efforceront de joindre l'apparence habillée aux lourds et luxueux tissus qui, depuis les trois dernières années ou environ, se présentaient avec tant d'avantage dans le costume tailleur. Les couleurs pour tous les tissus seront brillantes, inusitées et variées. Changement agréable après les coloris assourdis si en vogue depuis quelques saisons et qui annoncent une année haute en couleurs pour le Festival de Grande-Bretagne, du moins dans le secteur vestimentaire. Le groupe des couleurs riches comprend l'orangé, le jonquille et les jaunes moutarde, le brique ainsi que les rouges orangés ou teintés de bleu, les verts brillants teintés de jaune, certains mélanges bleus-verts subtils et de riches bruns dorés.

HOROSCOPE

Voici ce que vous prédisent les astres pour la semaine du 20 au 27 août, selon le signe zodiacal sous lequel vous êtes née.

Du 21 mars au 20 avril (Bélier):

Vous serez heureuse au cours de cette semaine. Mais n'en restez pas là et faites preuve d'énergie pour conserver ce bonheur qui se montre à portée de votre main. Ne manquez pas de le saisir pendant qu'il passe.

Du 21 avril au 21 mai (Taureau):

Vous êtes fidèle, vous êtes sincère, mais cependant vous n'avez pas toujours la récompense de vos qualités. C'est le côté capricieux de votre caractère qui atténue les bons effets de vos qualités.

Du 22 mai au 21 juin (Gémeaux):

Je voudrais pouvoir être optimiste, mais les astres indiquent quelque mauvais influx qui pourrait signifier une rupture ou tout au moins une discussion assez vive. Maîtrisez vos nerfs car vous en aurez besoin entre le 20 et le 22.

Du 22 juin au 23 juillet (Cancer):

Vous pouvez être heureuse. Hormis une légère déception vite oubliée, rien ne viendra ternir l'ordonnance régulière de votre vie. Santé en hausse.

Du 24 juillet au 23 août (Lion):

Vous recevrez une visite dont les conséquences seront bénéfiques sur le plan sentimental. Vous souffrez encore de l'incompréhension manifestée à votre égard, mais votre réserve obstinée en est partiellement responsable.

Du 24 août au 23 septembre (Vierge):

Vous avez du succès et on vous adore. Ne croyez pas que l'adoration dont vous êtes l'objet vous est due. Vous seriez dans l'erreur car vous ne devez pas à vous-même d'être ce que vous êtes.

Du 24 septembre au 23 oct. (Balance):

Rien de grave. Réfléchissez et vous verrez que la situation n'est pas aussi compliquée que vous le croyiez. La vraie rencontre, vous la ferez une autre fois.

Du 24 oct. au 23 novembre (Scorpion):

Cette charmante indolence est une séduction supplémentaire de votre aimable personne, mais elle pourrait vous nuire sur le plan sentimental et sur le plan matériel.

Du 23 nov. au 21 déc. (Sagittaire):

Une excellente semaine pour vous. Toute une succession d'événements agréables. Toutefois un chagrin, ou plutôt une contrariété, venant d'un rendez-vous manqué. Le lendemain, vous constaterez que ce fut une chance.

Du 22 déc. au 20 janvier (Capricorne):

Vous êtes passionnée. Rassurez-vous. En ce mois d'août, les élans du cœur ne sont pas pénalisés et vous bénéficiez de votre franchise si vous avez avoué à votre ami que vous l'aimez.

Du 21 janvier au 19 fév. (Verseau):

Je vois pour vous une discussion, un petit heurt. Je sais que vous souffrez particulièrement de ces... querelles d'amoureux. Mais ce chagrin ne durera guère.

Du 20 février au 20 mars (Poissons):

Vous êtes gentiment affectueuse, mais aussi très impressionnable. Et sensibles! Et vous changez si souvent d'idées! C'est ce caractère qui, entre le 21 et le 25, peut vous mettre en difficultés.



Rita Martin

MADAME EST SERVIE

Alimentation complète: Mangez de tout!

Nos aliments ne sont pas tellement simples qu'il suffise de les classer en aliments de croissance et aliments producteurs de chaleur et d'énergie. Ils contiennent une foule d'autres substances: calcium, phosphore, soufre, arsenic, iode, vitamines, ferments digestifs, qui ont plus d'influence sur notre santé qu'on ne le supposerait. Si vous écoutez vos enfants qui n'aiment pas tel ou tel plat, il est évident que tôt ou tard il leur manquera certains éléments. Cela se traduira par une croissance anormale, des caries dentaires et autres.

Rappelez-vous que presque tous les aliments contiennent des vitamines, des minéraux, des ferments ou diastases. Malheureusement, ces derniers sont détruits par la cuisson, et si celle-ci se prolonge, les vitamines le sont aussi.

La chaleur apporte de telles modifications aux aliments, que vous avez intérêt à retirer vos préparations du feu dès qu'elles sont cuites. Si votre estomac peut les supporter, efforcez-vous de manger le plus de crudités; légumes et fruits crus. Il serait ennuyeux de se conformer à un tableau complet des aliments et des vitamines qu'ils contiennent. Aussi pour être sûr de n'omettre aucune de ces vitamines dans votre alimentation, il est un moyen simple, c'est de manger de tout.

La richesse en sucre, en cellulose et en carotène (provitamine A), des carottes en fait un aliment énergétique agissant également sur le fonctionnement intestinal. Pour profiter de leurs vitamines et de leurs minéraux, man-

(suite à la page 4)

MADAME TANTMIEUX

Mme Tantmieux est une de ces mamans qui pensent que les enfants doivent s'amuser, l'été, à leur goût et sans qu'on ne vienne mettre une barrière à leurs plaisirs.

Elle résout facilement le problème du vêtement de ses petits gars en les laissant pieds nus dans leurs espadrilles, simplement vêtus d'une culotte courte et d'une chemisette sans manches.

Comme cela, se dit-elle, ils sont bien. Ils n'ont pas trop chaud.

En principe, elle a raison. Mais... Car il y a un mais que la prudence fait surgir. Non pas pour jouer les empêcheurs de danser en rond. Tout simplement parce qu'il a sa raison d'être.

Ces enfants, trop peu vêtus, ne portant jamais de chapeau risquent, en plein soleil, des brûlures, qui commencent par d'inoffensifs "coups de soleil" et finissent par une bonne insolation.

De plus, jamais Mme Tantmieux n'a mis ses enfants en garde contre le danger, lorsqu'il fait très chaud, des boissons glacées. Elle semble ne pas savoir (à moins qu'elle ne l'ait oublié) qu'on peut mourir de boire, étant en sueur, un liquide glacé.

La Ligue de Sécurité vous rappelle que la belle saison n'est pas sans danger et qu'il faut, pour la bien passer, observer une rigoureuse hygiène de l'été, facile et raisonnée.

Ne pas trop manger, ne pas abuser de la viande, des corps gras, des boissons fortes et des liqueurs dites douces qui ne font que remplir l'estomac de gaz carbonique sans éteindre la soif.

Manger surtout des fruits et des légumes, boire du lait froid, mais non glacé, se lever de très bonne heure, pour profiter de l'air pur du petit matin, prendre un bain par jour au moins. Il est encore mieux d'en prendre deux, le matin en se

levant et le soir, avant de se coucher. Veuillez au bon fonctionnement de tout le système digestif et s'habiller de façon confortable, sans trop exagérer car la peau nue, plus que l'épiderme couvert, est à la merci du soleil et de ses brûlures. Porter surtout du blanc et éviter si possible, de sortir pendant les heures les plus chaudes du jour.

L'été est court. Tout le monde ne peut pas le passer à la campagne. Mais en faisant attention, on peut l'endurer, même en pleine ville.

ORGANISEZ VOS VACANCES MAINTENANT!

avec l'aide de votre agent du Pacifique Canadien

Il vous offrira toutes sortes de suggestions et vous aidera à organiser un voyage inoubliable dans l'Ouest, dans l'Est, n'importe où au pays. Consultez notre représentant au sujet de vos projets de voyages.

L.-P. ST-HILAIRE
agent général
QUEBEC



Pacifique Canadien

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et accessoires électriques

ROGER PROULX

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Rue Ste-Marie,

Tél.: 265-W MONTMAGNY

de **KUYPER**
Blended **GIN**
DISTILLÉ AU CANADA
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



Cinquante ans d'histoire du Cap St-Ignace

Souvenirs d'un médecin de campagne

M. le Dr J.-E.-A. CLOUTIER

Les cinquante premières années du vingtième siècle au Cap St-Ignace racontées par un médecin de campagne qui y a passé tout son règne.

Notes pour servir à l'histoire du Cap St-Ignace

(suite)

C'est vers cette époque que commença à se vulgariser la grande merveille du siècle: la radio. MM. Léandre et Edgar Méthot furent les premiers à posséder un appareil récepteur. C'était très rudimentaire. Le haut-parleur n'était pas encore inventé. Aussi un seul auditeur à la fois pouvait-il capter les émissions qui entraient et cela au moyen d'acoustiques individuelles posées sur les oreilles de l'auditeur choisi. Le plus souvent il se passait de longues minutes avant qu'il puisse entendre autre chose qu'un bruissement désagréable entrecoupé de "hums..." ou de miaulements qui perçaient les oreilles.

Parfois l'heureux propriétaire d'un de ces appareils invitait des amis pour un programme annoncé d'avance. Alors, comme les enfants à qui on veut faire faire leurs "finesses devant la visite et qui refusent de s'exécuter, il en était ainsi de ces appareils qui à l'occasion refusaient aussi de fonctionner. Ce ne fut que beaucoup plus tard que l'heureuse invention du haut-parleur, perfectionné, permit à cette nouveauté de se populariser.

1914 — La grande guerre no. 1

Au mois d'août 1914, comme un coup de tonnerre, la guerre éclatait en Europe, à la suite de l'incident de Sarajevo. Le 4 août l'Angleterre entra dans le conflit en même temps que la France. Quelques jours plus tard, c'était le Canada qui se déclarait en état de guerre avec l'Allemagne et décidait d'envoyer des troupes de volontaires à l'Angleterre et à la France. Dès l'automne de cette année, le lieutenant-colonel, Sir William Price entreprenait de lever un bataillon. Il vint donc lui-même faire du recrutement parmi ses employés au Cap St-Ignace. Plusieurs de nos jeunes gens s'enrôlèrent volontairement, entr'autres Jean Gamache, Geo. Gagné, Léo Chesnel, Amédée Bernier et ses deux cousins Fournier et même Hector Fraser qui n'avait pas encore l'âge militaire. Ce dernier s'enrôla à l'insu de ses parents et fit toute la guerre sans recevoir une seule blessure. D'autre part, deux de ces braves payèrent de leur vie leur courageuse entreprise: Léo Chesnel et N. Fournier. Une des premières victimes de la guerre au Cap St-Ignace fut M. Georges-Léo Frigot, employé chez Méthot & Frère qui se fit tuer par un convoi de soldats à la traverse à niveau de la gare du Cap, dans l'automne de 1914.

La conscription

Cette guerre qui, on l'avait espéré, devait être de courte durée, se prolongeait. L'effort du Canada avait été énorme en hommes et en argent, eu égard à notre population. L'élément anglophone du pays vexé par les attaques intempestives de Bourassa et d'un certain groupe de ses amis qui ne montraient aucun enthousiasme pour les alliés, demandèrent avec instance l'application de la conscription. Cette mesure de guerre fut passée au Parlement d'Ottawa malgré l'apposition des députés canadiens-français conduits par Sir Wilfrid Laurier, en 1917.

Puis ce fut la chasse aux conscrits. Plusieurs de nos jeunes gens refusèrent de répondre à l'appel; quelques-uns même allèrent se cacher au fond des bois ou demandèrent leur exemption sous divers prétexte. Malgré cela, au printemps de 1918 le Cap vit une quarantaine de jeunes gens habillés en kaki dire adieu à leur famille pour les camps d'entraînement et de là pour la grande aventure outre-mer. Heureusement, de ce groupe, la plupart ne virent pas le feu. L'armistice du 11 novembre 1918 mit fin aux hostilités et nous eûmes le bonheur de voir toute cette jeune phalange revenir indemne au début de 1919.

(A suivre)



Vous trouverez toujours un
GRAND ASSORTIMENT de
TISSUS À LA VERGE, CRÊPES,
LAINAGES, COTONNADES À
DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Loine Bouquet

Gérard BOULAY

rue Saint-Louis,

MONTMAGNY

L'internationalisation de Jérusalem

Dans une lettre au directeur du "New York Times", Mgr Tiran, évêque de l'Eglise (schismatique) arménienne de l'Amérique du Nord et représentant du Patriarcat (schismatique) arménien de Jérusalem devant le Conseil d'administration des Nations Unies, déclare: "Le but principal qu'on se propose en internationalisant Jérusalem, c'est de mettre fin aux divisions qui existent dans la sainte Cité et de lui rendre l'unité, chose essentielle à la vie normale des citoyens et au fonctionnement efficace de ses établissements religieux". Il critique ensuite le mémorandum envoyé au président Truman par 285 chefs religieux et laïques des Etats-Unis, proposant une simple administration internationale pour les Lieux Saints. "Il n'y a aucune raison de croire, écrit-il, que la population de Jérusalem s'offensera d'un régime international. La paix dans le Proche-Orient devrait, sans doute, être conservée. Mais vous ne pouvez conserver la paix en dressant deux pouvoirs hostiles l'un contre l'autre dans une rue étroite, ou en déposant pratiquement la moitié de la population de la ville en faveur de l'autre moitié, ou encore en séparant la moitié de la population de la ville de ses résidences, de ses banques, de ses magasins, de ses hôtels, de ses hôpitaux, de ses écoles, etc. et l'autre moitié de ses temples qu'ils ont conservés avec vénération depuis des milliers d'années. C'est ce à quoi Jérusalem a été réduite et de façon cruelle ces derniers temps".

Madame est servie...

(suite de la page 3)

gez les carottes crues, râpées. Le chou et le navet, riches en arsenic et essences sulfureuses, sont excellents pour le teint.

La salade (laitue) contient du magnésium (les feuilles vertes, du moins) et de la cellulose laquelle est indispensable au bon fonctionnement intestinal. La laitue est excellente pour le teint et jouit en outre de propriétés calmantes.

Les fruits sont principalement constitués par de l'eau et des sucres. Parfois des matières féculentes augmentent leur valeur nutritive (banane). Les fruits sont des aliments "légers", c'est-à-dire de digestion facile. L'eau des fruits est pure et les jus de fruits constituent une boisson de tout repos. Les fruits contiennent en outre des vitamines et ferments que la cuisson prolongée détruit. Préférez donc les fruits crus aux compotes.

CE QU'EST LA COREE

Les dimensions de ce pays ne sont certainement pas à la mesure des événements qui s'y déroulent en ce moment. Un territoire long de 500 milles et dont la largeur ne dépasse guère 150 milles. Une bande de terre de 85,000 milles carrés au superficie. Tel est ce petit coin du globe, où se prépare, peut-être, le troisième conflit mondial.

Les ports

Le principal atout stratégique de la Corée est, avant tout, la situation idéale de ses ports, autant de jetées de débarquement au cœur de l'archipel japonais: Fusan, le plus important centre commercial et de trafic maritime; Moppo, principal port du sud; Jinsen, grand débouché occidental. Et enfin au nord-est, donc appartenant à la république communiste nord-coréenne: Gensan.

Il y a quelques années encore, les bons ports étaient ceux de la côte ouest et sud, accidentée et où la marée atteint une hauteur de 24 pieds. Mais les ports de la Corée du Nord ont vu leur importance s'accroître par le fait qu'ils fournissent les moyens de communication les plus rapides avec le Japon.

Le Nord est industriel

Le régime d'occupations alliés, qui sépare la presqu'île en deux zones septentrionale et méridionale, fut établi en dépit des conditions économiques de ces régions.

Le territoire du nord, celui de la république communiste, détient la quasi-totalité des leviers de l'industrie coréenne, et des débouchés portuaires en plein essor.

Cette production industrielle n'est pas négligeable, si l'on songe qu'elle atteignait avant-guerre déjà, le total de 1,200 millions de yens. Le territoire au nord du 38ème parallèle possède toutes les ressources minières du pays et particulièrement les gisements houillers dont on estime les réserves à 1,800 millions de tonnes. Les nordistes possèdent des réserves de fer s'élevant à 20 millions de tonnes. L'énergie hydro-électrique d'autre part, produit plus d'un million de Kws-heure par an.

On comprend qu'avec ces trois atouts (le charbon, le courant électrique et le fer), la Corée du Nord détienne toute l'industrie du pays.

Sans oublier, enfin, que les pentes boisées des chaînes de montagnes septentrionales produisent plus de deux millions et demi de mètres cubes de bois, chaque année.

Le Sud est agricole

La Corée du Sud, où se déroule les combats actuels, présente une physionomie très différente.

On trouve ici les vastes étendues de terres riches et fécondes cultivées en orge, en millet, en soja, en coton.

Mais dans ces régions fertiles, généreusement arrosées par les fleuves Daido, Han, Kin et Rakuto, la ressource principale est le riz. Sa production atteint chaque année, 4 millions de tonnes, dont on exporte le quart au Japon, grand consommateur.

On cultive également le chanvre, le tabac et cette plante médicinale qu'on appelle le Ginseng. La soie, enfin est une ressource non négligeable.

Visées de toujours

Séoul est une capitale moderne mais relativement peu vaste. Seuls 800,000 Coréens l'habitent. Elle était jadis capitale de la Corée entière. Elle n'est plus aujourd'hui que la capitale de la République du Sud. Les 27 millions d'autres habitent sur les terres et vivent de la terre.

Ce pays aux modestes ambitions n'a cessé pendant quarante ans de connaître la guerre et l'oppression.

Le Japon occupa le pays en 1904, pour permettre à ses troupes le passage vers la Russie. La guerre russo-japonaise terminée, le Mikado maintint ses forces en Corée, qu'il garda

(suite à la page 8)



Oui!
MEILLEURE...
pas
amère!

3 PERSONNES SUR 4 PRÉFÈRENT* LA

BIÈRE BLACK HORSE

*Résultat de récentes épreuves avec d'autres marques connues.

AUX USAGERS DES CHEMINS DE FER ET AU PUBLIC CANADIEN EN GÉNÉRAL

Il est très important que vous sachiez pourquoi la direction des chemins de fer canadiens croit qu'une grève des employés de chemins de fer ne s'impose pas du tout.

Notre conviction est d'autant plus forte que nous avons fait aux employés concernés une offre équitable d'augmentation de leurs salaires et d'amélioration de leurs conditions de travail qui, si elle était acceptée, nous coûterait \$37,000,000 par année, si elle était accordée à tous les employés.

Nous avons de plus accepté l'obligation morale de mettre en vigueur, en temps opportun, la semaine de 40 heures de travail. Et nous avons démontré pourquoi en toute justice envers l'industrie canadienne et tous ceux qui emploient de la main-d'oeuvre nous ne pouvons mettre la semaine de 40 heures en vigueur actuellement.

Si nous agissions autrement, nous nuirions à l'industrie en général, à tous les employeurs et employés.

Les chemins de fer, après avoir vu deux offres rejetées par les chefs unionistes, en font une troisième et dernière

Une grève des employés de chemins de fer ne s'impose pas. Au contraire. Si l'on tient compte de la situation internationale présente, on se rend compte qu'elle mettrait en péril la sécurité du pays. Comme l'ont dit les présidents du Canadien National et du Pacifique Canadien dans un message conjoint adressé jeudi dernier aux représentants des unions de leurs employés:

"La situation présente... impose une véritable tension nerveuse à tous ceux qui sont concernés en un temps où il nous faut dépenser toutes nos énergies et consacrer toutes nos pensées au problème de la guerre qui nous menace et à l'état d'urgence nationale qui découlera des décisions prises dans ces circonstances. Elle place le cheminot dans un état de malaise et d'incertitude, parce que nous sommes moralement certains qu'il ne veut pas quitter son travail en un temps comme celui-ci, quelles que soient les questions

en jeu. Nous savons que cette opinion peut paraître diamétralement opposée à celle exprimée par le vote de grève, ainsi que l'ont rapporté les unions, mais la direction des chemins de fer a une conception trop élevée de la loyauté, de la fermeté d'esprit et du sens des responsabilités de ses employés pour ne pas croire qu'une grève ne puisse créer une situation angoissante pour eux. Cela ne veut pas dire qu'ils refuseront de se mettre en grève si les chefs des unions leur demandent de le faire, mais comme nous l'avons déjà dit, une telle grève serait une cause de soucis et de remords."

On ne peut exagérer l'importance des chemins de fer dans l'économie du Canada. Et cette importance s'est affirmée plus que jamais durant la deuxième guerre mondiale. Sans la loyauté et les efforts infatigables de tous les employés de chemins de fer, l'oeuvre de guerre du Canada n'aurait pas été

accomplie. Il en serait de même aujourd'hui. Comme l'ont énoncé nos deux présidents:

"... le public en général est incommodé et les arrangements commerciaux deviennent incertains aussi longtemps que persiste la possibilité d'une grève. D'autre part, une grève des chemins de fer paralyserait à un tel point notre économie, qu'elle nous empêcherait pendant longtemps de prendre une attitude ferme dans les affaires internationales ce qui serait un grand 'réconfort pour l'ennemi'. Par conséquent, la direction des chemins de fer croit fermement que le problème doit être envisagé résolument, afin que tous les intéressés, les travailleurs, la population et le gouvernement, de même que les fraternités et la direction des chemins de fer, sachent de façon précise ce qui les attend. Le temps est venu de faire disparaître cette incertitude qui empoisonne notre existence quotidienne."

TENANT COMPTE DE CES REMARQUES, LES CHEMINS DE FER ONT FAIT L'OFFRE SUIVANTE, LA DERNIÈRE VRAIMENT QU'ILS PUISSENT FAIRE. LE RÈGLEMENT QU'ELLE PROPOSE METTRAIT LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER DANS UNE POSITION EXCESSIVEMENT AVANTAGEUSE PAR RAPPORT À LA CONDITION DES EMPLOYÉS DES AUTRES INDUSTRIES.

VOICI NOTRE OFFRE

L'offre finale, qui exclut les employés des hôtels et des transports par eau, se résume à ceci:

- (1) Reconnaissance par la direction des chemins de fer de l'obligation morale de rendre effective la semaine de 40 heures au moment approprié.
- (2) Reconnaissance en principe par les unions, sujette à négociation, d'amendements de second ordre aux termes des contrats existants. Ces amendements ont trait à des règlements dont le but est d'augmenter le rendement.
- (3) SOIT
 - (A) Une semaine de travail de base de 44 heures avec une augmentation de 9.1% du salaire-heure de façon à maintenir le salaire net. En ce

qui concerne les employés de bureau dont le salaire est établi sur une base mensuelle, il y aura une entente suivant laquelle une semaine de travail de cinq jours pourra être accordée par arrangement local dans les cas particuliers où le nombre d'heures de travail est actuellement de moins de 44, à la condition que les exigences du service soient assurées jusqu'à concurrence de 44 heures par semaine.

- OU (B) Une augmentation par étapes dans les taux de salaire de base représentant une dépense approximativement équivalente à celle qui est impliquée dans le plan A. Cette augmentation, si elle était accordée à tous les employés, coûterait aux chemins de fer \$37,000,000 par année et représenterait une augmentation moyenne de 8½ cents par heure.

**CANADIEN NATIONAL
TORONTO, HAMILTON & BUFFALO RAILWAY**

**PACIFIQUE CANADIEN
ONTARIO NORTHLAND RAILWAY**

NOTES HISTORIQUES SUR SAINT-FRANÇOIS

II

La Fabrique paie la traite aux ouvriers

Nous avons déjà vu que Jacques Gervais dit Talbot ou Taillebeau avait construit la première chapelle à St-François en 1729. Il est fort probable que le même construisit aussi l'église que fit ériger le curé Bédard et dont la construction dura de 1756 à 1762. Contrairement à la chapelle précédente, située près de la rivière, cette nouvelle église fut bâtie au bout du rocher, sur le site de l'église actuelle.

Les travaux furent longs et pénibles, embarrassés que l'on fut par les difficultés du temps, surtout la guerre de conquête au cours de laquelle le Canada passa de la France à l'Angleterre. Les embarras furent si nombreux que l'on dut un temps discontinuer les travaux. La première pierre en fut bénite en 1756 et ce ne fut qu'en 1762 que l'on y célébra la première messe. Cette église, objet des prédilections de M. Bédard, fit longtemps l'admiration des visiteurs par le luxe de sa décoration intérieure faite de sculptures et de dorures remarquables.

En 1756, les marguilliers décidèrent de faire une quête pour acheter un tableau représentant saint François de Sales, patron de la paroisse et destiné à orner la nouvelle église; de fait le tableau fut acheté en France, mais le bateau qui l'amenait de France au Canada fut capturé par les Anglais et toute la cargaison fut perdue pour les destinataires.

Entre temps, on utilisa la première chapelle jusqu'à ce que l'église fut prête à recevoir les fidèles puis, en 1762, les cérémonies du culte eurent lieu dans le nouveau temple. La chapelle du bord de la rivière fut désaffectée et on la vendit, ainsi que le terrain qu'elle occupait, à un nommé Pierre Duchêne afin de procurer des fonds à la Fabrique pour la construction d'un nouveau presbytère sur le rocher où se trouvait désormais l'église. Ce terrain fut ensuite cédé à M. le curé Bédard qui en fit don aux Soeurs du couvent en 1766.

Les comptes de la Fabrique, pour cette période sont des plus typiques et portent la marque de l'esprit précis, minutieux et observateur du curé Bédard. On y voit que Mme de Rigaudville, seigneuresse, paya un écu pour la rente d'un banc, qui devait lui être fourni gratuitement en sa qualité de seigneuresse; par contre on lui paya 8 francs et 2 sols pour la rente de la terre de l'église. On voit encore que la Fabri-

que paya 40 sols pour de l'eau-de-vie destinée aux travailleurs de l'église en construction et plus tard quinze sols, encore pour de l'eau-de-vie pour les mêmes travailleurs. On serait sûrement étonné aujourd'hui de trouver dans les registres pareil état de compte.

Le curé Bédard

Le septième curé de St-François fut M. Pierre-Laurent Bédard, natif de Charlesbourg en 1879. Il fut curé de St-François de 1752 à 1810, soit durant 57 ans et 5 mois sans interruption et sans avoir jamais eu un vicaire pour l'aider dans sa lourde tâche. Grâce à un long règne et à un talent d'organisateur peu ordinaire, M. Bédard donna à la paroisse de St-François une impulsion et une orientation qui durent encore de nos jours. Les anciens aimaient à parler de lui, de l'autorité que lui donnaient son âge et ses vertus dans la paroisse.

Ce fut lui, comme nous l'avons vu plus haut, qui construisit la première église et en choisit le site, créant une innovation en éloignant les habitations de la rivière où elles s'étaient jusqu'alors concentrées. Une fois l'église construite il entreprit aussitôt la construction d'un presbytère et posa les bases du Couvent en faisant venir des Soeurs (1763). En 1790, Mgr Hubert se rendit à Montmagny pour y consacrer l'église de M. Bédard et nota que la paroisse possédait alors beaucoup de reliques.

Durant qu'il fut curé à St-François, M. Bédard desservit presque toujours ou St-Pierre ou Berthier. Il mourut en 1810, un dimanche matin, le seul où il ne fit pas l'office pendant 57 ans et 5 mois. Il était âgé de 80 ans et 9 mois. Il fut inhumé sous l'église comme c'était alors la coutume. En 1866, son corps fut exhumé parce qu'il se serait trouvé sous la balustrade. Sa tombe était enfoncée, mais tous les ossements étaient à leur place. On a même trouvé les semelles de ses souliers et quelques vestiges de sa soutane. Le dimanche suivant l'exhumation tous les paroissiens s'empressèrent d'aller voir les restes précieux que l'on plaça ensuite dans une petite boîte. Cette tombe fut mise dans le sanctuaire le long du mur de refend sur lequel on a tracé une croix pour marquer l'endroit de la sépulture. Une plaque de plomb marquée au nom de M. Bédard se trouve dans cette tombe.

Tous les paroissiens regrettèrent

M. l'abbé Tremblay

(suite de la page 1)

Tremblay, née Imelda Dufresne. La famille du Dr Tremblay laissa Montmagny en 1921 pour aller résider à Montréal. M. le curé Tremblay a une soeur à Montmagny, Mme Alexandre Chouinard, de la rue St-Louis.

M. l'abbé Tremblay est un ancien du Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière. Elevé à la prêtrise, le 7 mai 1922, par Son Eminence le Cardinal Bégin, il fut d'abord vicaire au Cap St-Ignace puis il passa un an dans la paroisse du Sacré-Coeur, à Montréal. En 1924 il fut nommé vicaire à Notre-Dame de Jacques-Cartier et il occupa ce poste jusqu'en 1933. M. l'abbé Tremblay fut alors nommé aumônier de l'Orphelinat d'Yoville, à Giffard, et il y resta six ans. Son Eminence le Cardinal Villeneuve le nomma ensuite aumônier à l'Institut St-Joseph de la Délivrance à Lévis. C'est en 1945 qu'il devenait principal de l'Ecole Normale de Thetford-les-Mines.

C'est de Beauport que furent formées les paroisses de Giffard, St-Louis de Courville, Ste-Thérèse de Beauport et St-Thomas-de-Villeneuve. Cette dernière est la plus récente. Elle fut érigée canoniquement par Son Exc. Mgr Maurice Roy, en 1948.

BOURSIER

(suite de la page 1)

Marie Beaudet en 1950 à la salle de l'Institut Canadien.

Tout en poursuivant ses études, il se fit entendre en récital à la radio, et à différents endroits de la Province.

Le Gouvernement de la Province de Québec vient de lui accorder une bourse qui lui permettra d'aller se perfectionner en Europe.

LE COTE ET FRERE ...

(suite de la page 7)

alloua 8 coups sûrs retira un frappeur au bâton et ne donna aucun but sur balles.

Fernand Gaudreau alloua 14 coups sûrs retira trois frappeurs au bâton et donna 4 buts sur balles.

Lanceur gagnant: Lucien Vallières; lanceur perdant: Fernand Gaudreau.

longtemps la bonté et la grande charité de M. Bédard qui était devenue presque proverbiale. Ses dons nombreux à ceux de ses paroissiens les moins fortunés, aux Soeurs du Couvent, à son église qu'il orna au point d'en faire une des plus belles de la région lui avaient acquis un renom de sainteté que confirmait l'austérité de sa vie. Les paroissiens disaient: "il n'a rien à lui".

La semaine prochaine:

LE COUVENT

Notre-Dame du Cap à Saint-Aubert

(suite de la page 1)

de faire escorte à Notre-Dame du Cap, la Reine du Rosaire, la Reine du Canada. Peut-on souhaiter plus belle occasion de manifester notre reconnaissance pour la proclamation prochaine du dogme de l'Assomption? Au reposoir, il y aura chant par la foule, consécration de la Municipalité au Coeur Immaculée de Marie par M. Charles Caron, maire de St-Aubert, implorations et bénédictions des malades, chant solennel du Magnificat à la lueur des flambeaux. C'est le R. Père Georges Beauregard, o.m.i., du monastère du Cap de la Madeleine qui sera le prédicateur de ces fêtes, et c'est le R. Père P.-H. Barabé, o.m.i., supérieur des Gardiens du Cap de la Made-

leine qui présidera la bénédiction du Saint Sacrement. Plusieurs membres du clergé seront aussi présents. On demande à MM. les abbés de bien vouloir apporter leur surplus.

Les fêtes commenceront jeudi par une heure de supplique aux pieds de la statue de Notre-Dame du Cap; vendredi soir, à 8.30 hrs, vœux parlantes sur la place de l'église par le R. P. Lionel Montour, o.m.i.. Des films mariaux seront au programme. Samedi soir, illumination du village. Dimanche après-midi, à 3 heures, concert de fanfare sur la place de l'église et à 7.45 hrs, grand ralliement de la procession aux flambeaux. Notre-Dame du Cap vous attend tous à St-Aubert.



"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

SAMUEL DE CHAMPLAIN

LA BIÈRE

Champlain

ÇA C'EST D'LA BIÈRE !

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC — MONTRÉAL

Les tartes cuites dans l'aluminium ont meilleure saveur

Le métal aux cent usages



1. Cuites dans les assiettes d'aluminium et livrées dans ces mêmes assiettes, quantité de tartes vendues au comptoir sont tout

aussi bonnes que celles qu'on fait à la maison.



2. Les assiettes d'aluminium permettent une cuisson parfaite de tartes légères et croustillantes tout en conservant la saveur des sirops et jus délicieux.

3. Grâce à l'assiette d'aluminium, le boulanger ne craint plus de briser les tartes... et vos tartes n'ont jamais le fond épais ni pâteux.

4. Aucune autre substance ne convient mieux aux aliments que l'aluminium. Un contenant en aluminium protège parfaitement la saveur, la qualité et la pureté des aliments ou breuvages qu'il renferme.

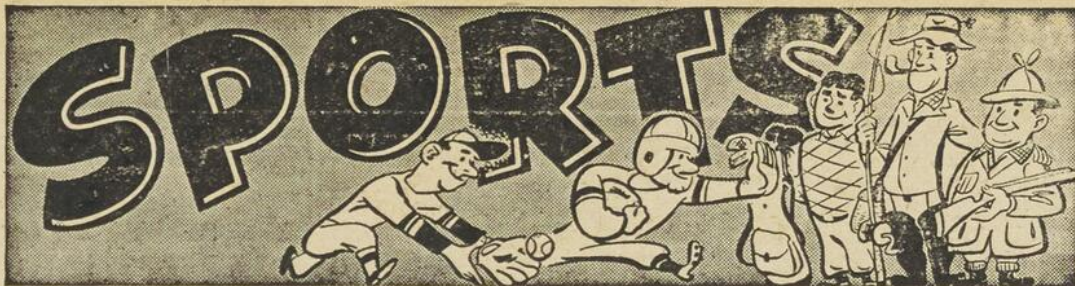


Conseil pratique!

Certains minéraux naturels des aliments et de l'eau laissent un dépôt noirâtre sur les ustensiles de cuisine. Ces taches peuvent être facilement enlevées de l'aluminium. Utilisez simplement une cuillerée à soupe de vinaigre dans de l'eau bouillante.

ALUMINIUM COMPANY OF CANADA, LTD.

L'aluminium est l'ami des aliments!



Le Côté & Frère passe en finale

Le Côté & Frère remporte une éclatante victoire, lundi le 14, au compte de 8 à 2 pour éliminer les Alouettes en 3 parties consécutives et passer en finale. Lundi soir, les Alouettes rencontraient le Côté & Frère dans la 3e partie de la Semi-Finale A. Le Côté & Frère remporta facilement la victoire au compte de 8 à 2.

La partie fut très serrée au cours des deux premières manches mais le tout changea quand à la 3ème manche les Alouettes prirent une légère avance de 1 à 0 le Côté répliqua en comptant 5 points pour mener par 5 à 1. Le Côté & Frère ajouta 3 autres points à son total à la 4e manche pour mener par 8 à 1 et s'assurer pratiquement de la victoire.

Les Alouettes tentèrent de se rallier à la 6e manche mais ne purent faire mieux que de compter un point pour s'avouer vaincus au compte de 8 à 2. Le Côté & Frère démontra une supériorité marquante en gagnant sa Semi-Finale avec les Alouettes en trois parties consécu-

tives soit par les scores de: 11 à 1, 17 à 7 et 8 à 2.

Eugène Leclerc frappa un circuit pour le Côté & Frère. Lionel Fortin fit la même chose pour les Alouettes.

Jean-Pierre Masson et Lucien Vallières frappèrent chacun un triple pour le Côté en plus de former une batterie qui fit un travail de géant. Lucien Vallières frappa trois coups sûrs en 4 apparitions au bâton, il obtint un but sur balles.

Réal Picard frappa trois coups sûrs en trois apparitions au bâton pour les Alouettes. André Blais frappa deux coups sûrs en trois apparitions au bâton. Lucien Vallières

(suite à la page 6)

Les Etoiles joueront contre le St-Thomas

Le Saint-Thomas bat Le Parc 13 à 8, pour passer en finale avec Les Etoiles

Victoire du Parc

Le Parc fait subir la 1ère défaite au Saint-Thomas en le battant par 16 à 13. La partie fut jouée sous protêt par le St-Thomas.

Vendredi le 11 août, le St-Thomas rencontra le Parc dans la 2ème partie de la Semi-Finale A. Le Parc remporta difficilement la victoire au compte de 16 à 13. La partie fut marquée d'une bataille mettant aux prises Guy Dubé du Parc et Clément Boulanger du St-Thomas. Les arbitres séparèrent les battailliers.

Le St-Thomas prit l'avance 4 à 3 à la 1ère manche, mais le Parc fit un grand ralliement de 8 points à la 2ème manche pour prendre une avance confortable de 11 à 4. Le St-Thomas compta un point à la 3ème manche pour diminuer la marge du Parc à 11 à 6. Le St-Thomas fit un ralliement de 3 points à la 4e manche pour porter le compte à 11 à 9. Le Parc répliqua en comptant 3 points pour mener par 14 à 9. Le Parc augmenta son avance à la 6ème manche en comptant deux points pour mener par 16 à 11. Le St-Thomas tenta un grand ralliement à la 7ème manche mais ne put faire mieux que de compter 2 points et dut s'avouer vaincu par 16 à 13. André Gagné du Saint-Thomas et Guy Dubé frappèrent chacun un triple.

Lanceur gagnant: Guy Dubé; lanceur perdant: Georges Fontaine.

Le Parc par sa victoire égalise la série Semi-Finale A de 2 dans 3 1 à 1.

Le Lacordaire continue

Un geste sportif du club J.-M. Proulx permet au Lacordaire de continuer sa Semi-Finale B.

Le Lacordaire remporta une éclatante victoire au compte de 18 à 7 pour égaliser la Semi-Finale B, 1 à 1, vendredi le 11 août.

Le Lacordaire compta 7 points à la 1ère manche pour prendre une avance confortable de 7 à 0. Le J.-M. Proulx répliqua en comptant 2 points pour porter le compte 7 à 2.

Conrad Journeault frappa deux triples et un simple en 4 apparitions au bâton. Simoneau frappa trois coups sûrs en trois apparitions au bâton. Maurice Rousseau alloua 10 coups sûrs, retira 8 frappeurs au bâton et donna 2 buts sur balles.

Jean-Yves Journeault alloua 16 coups sûrs, retira 1 frappeur au bâton et donna 4 buts sur balles.

Lanceur gagnant: Maurice Rousseau; lanceur perdant: Jean-Yves Journeault.

Incendie à St-Jean-Port-Joli

Un incendie a complètement détruit la maison et la grange de M. Pascal Dubé, de St-Jean-Port-Joli, lundi dernier, le 14 août.

Les flammes furent aperçues par

Lundi soir, le Parc rencontra le Saint-Thomas dans la troisième partie de leur semi-finale de deux dans trois. Le Saint-Thomas remporta la victoire au compte de 13 à 8. Cette victoire du Saint-Thomas met fin à une intéressante semi-finale qui mettait aux prises le Saint-Thomas et le Parc. Cette semi-finale présentait des parties très contestées.

Le Parc débuta en lion en comptant 4 points. Le Saint-Thomas répliqua en comptant 2 points pour porter le compte 4 à 2 pour le Parc. Le Saint-Thomas fit un grand ralliement de 3 points à la deuxième manche pour prendre l'avance 5 à 4. Le Parc se rallia en comptant 3 points à la troisième manche pour mener par 7 à 5. Le Saint-Thomas fit un autre grand ralliement à la quatrième manche en comptant 3 points pour porter le compte 8 à 7 en sa faveur. Le Parc compta un point à la cinquième manche pour égaliser le compte 8 à 8. Le Saint-Thomas répliqua en comptant quatre points pour prendre l'avantage 12 à 8. Le Saint-Thomas ajouta un autre point à la sixième manche pour remporter finalement la victoire au compte de 13 à 8.

Guy Dubé fut l'étoile de la par-

tie pour le Parc en frappant un circuit.

Georges Fontaine fut l'étoile de la partie pour le Saint-Thomas en frappant deux doubles. Denis Fréchette, jeune receveur du club St-Thomas aida beaucoup Raymond Robin en jouant une magnifique partie en arrière du marbre. Raymond Robin en plus de lancer une magnifique partie pour le Saint-Thomas connut une soirée parfaite au bâton.

Pierre Walsh se signala par ses arrêts sensationnels au champ droit, pour priver les deux canons du Parc qui sont Guy Dubé et Jean-Paul Laurendeau, de véritables circuits.

Raymond Robin retira 6 frappeurs du Parc au bâton et ne donna aucun but sur balle. Guy Dubé retira 2 frappeurs au bâton et donna 10 buts sur balles.

Lanceur gagnant: Raymond Robin; lanceur perdant: Guy Dubé.

Arbitre au marbre: Maurice Rousseau; arbitre sur les buts: Clément Corneau.

Le St-Thomas rencontrera maintenant les Etoiles dans la Finale qui sera de 3 dans 5.

Pierre-Paul COLLIN, Publiciste de la ligue.

MINCE VICTOIRE DU LACORDAIRE

Mardi soir le 15 le J. M. Proulx recontra le Lacordaire dans la 3ème partie de la Semi-Finale B. le Lacordaire mène dans la série de 3 dans 5 deux à un.

Le J. M. Proulx compta deux points à sa première apparition au bâton. Le Lacordaire répliqua en comptant trois points pour mener par 3 à 2.

Le Proulx prit l'avance à la deuxième manche en comptant deux points pour mener à son tour par 4 à 3. Le Lacordaire fit un grand ralliement qui rapporta 9 points pour leur donner une avance confortable de 12 à 4.

Le J. M. Proulx ne se comptait pas pour battu, il fit un grand ralliement pour égaliser le compte 12 à 12. Le Lacordaire compta deux points à son tour au bâton pour prendre une avance de 14 à 12.

Le J. M. Proulx fut impuissant à compter à la 5e manche. Le Lacordaire ajouta un point pour prendre

une avance de 3 points et mener par 15 à 12.

Le J. M. Proulx tenta de se rallier dans le but d'égaliser le compte mais ne put faire mieux que de compter un point pour finalement s'avouer vaincus au compte de 15 à 13.

Raymond Bernier frappa un circuit pour le J. M. Proulx. Mercier frappa deux triples et un double. J. P. Clavet, Clément Corneau frappèrent chacun un double pour le Lacordaire. Clément Paquet fut passé sur 4 balles à ses 4 apparitions au bâton. Jean-Yves Journeault frappa 3 coups sûrs en 4 apparitions au bâton. P. A. Fournier frappa 3 coups sûrs en 4 apparitions au bâton dont un triple. Denis Boulanger frappa deux coups sûrs en 4 apparitions au bâton en plus de briller au champ centre. Oscar Paradis frappa un double. Maurice Rousseau alloua 14 coups sûrs, donna deux buts sur balles et retira 6 frappeurs au bâton.

Jean-Yves Journeault alloua 12 coups sûrs, retira deux frappeurs au bâton et donna 6 buts sur balles. Les trois erreurs consécutives de Jean-Paul Bardé et celles de Denis Caron et de Benoît Caron qui était blessé à un doigt lui firent perdre une partie qu'il avait bien mérité par son beau travail au monticule, il fut bien secondé par son receveur Simoneau, et par la belle tenue de Denis Boulanger au champ centre et d'Oscar Paradis au champ gauche.

Robert MICHAUD, Publiciste de la ligue.

MARTIN MCKINNEY REMPORTE LE STAKE A MONTMAGNY

Dimanche dernier, le 13, Martin McKinney, cheval appartenant à M. Narcisse Morin de Montmagny et conduit par M. L. Coulombe remporte les trois épreuves du Stake 2.27 trot en des temps respectifs de 2.19, 2.22 et 2.19 1-5. Dans la Classifiée B, Boy McGregor, Propriété de D. Robinette remporte la première épreuve en 2.25 1-5, et Great Peters, cheval de R. Raymond de Saint-Pascal gagné les deux autres épreuves de cette classe en 2.24 et 2.25 1-5 respectivement. A la Classifiée A, Lee Axe, cheval appartenant à R. Marquis se classe en tête dans les deux premières épreuves en des temps de 2.19 2-5 et 2.18, et Brownie Grattan, propriété de E. Kazoon de St-Pascal remporte la troisième épreuve en 2.22.

CLASSEMENTS DES CHEVAUX

Stake 2.27 Trot, Bourse de \$600.00

CHEVAL:	PROPRIETAIRE:	EPREUVES		
		1	2	3
Martin McKinney	N. Morin, Montmagny	1	1	1
Brownie	Les Ecuries Loretteville	2	2	2
Walter Henley	R. Plamondon	3	4	3
Lynn Spencer	M. Blais, St-François	4	3	4
Orville Todd	P. Dumont, Ste-Anne de la Poc.	5	5	5
Temps de l'épreuve		2.19	2.22	2.19 1-5
Pari mutuel		\$5.10	\$3.90	\$3.35

CLASSIFIÉE "B", Bourse de \$150.00

Great Peters	R. Raymond, St-Pascal	5	1	1
Boy McGregor	D. Robinette	1	5	5
Orcus Oxworthy	R. Raby, St-François	3	2	2
Peter Dale	R. Bélanger, St-Michel	2	3	4
Direct Simons	I. St-Pierre, Ste-Perpétue	4	4	3
Prince Direct	L. Morissette	6	7	7
William Powell	Ant. Montminy, Montmagny	7	6	8
Amber Light	Ls. Latulippe, St-Vallier	8	8	6
Temps de l'épreuve		2.25 1-5	2.24	2.25 1-5
Pari mutuel		\$8.70	\$32.15	\$7.15

CLASSIFIÉE "A", Bourse de \$200.00

Lee Axe	R. Marquis	1	1	3
Brownie Grattan	E. Kazoon, St-Pascal	2	4	1
Laura P. Guy	A. Després, Montmagny	4	3	2
Just B.	E. Guillemette, St-Raphaël	5	2	5
Just Baldwin	L. Morissette, Lauzon	6	5	4
Prince Corsica	Lévesque & Frère, St-Bruno	7	6	6
Jim S.	I. St-Pierre, Ste-Perpétue	3	8	A
Worthy Patch	N. Morin, Montmagny	8	7	R
Temps de l'épreuve		2.19 2-5	2.18	2.22
Pari mutuel		\$13.80	\$5.30	\$28.25

Ce qu'est la Corée

(suite de la page 4)

sous son protectorat, puis l'annexa en 1910. En 1912, l'Empereur de Corée Kwang Mou envoya des délégués secrets à La Haye, pour plaider la cause de l'indépendance de son pays. Pour le punir de cette effronterie, les Japonais le forcèrent à abdiquer et son fils imbécile Yoong Hi monta sur le trône sous la tutelle d'un conseil de régence.

En 1916, encouragés par les principes de Wilson les Coréens organisèrent une révolte non armée. A deux heures de l'après-midi, le 1er mars 1919, la foule se réunit dans chaque ville de Corée pour entendre la lecture de la déclaration d'indépendance.

Les Japonais massacrèrent 50,000 Coréens sans armes. C'est alors que les délégués de 12 provinces se réunirent secrètement à Séoul et élirent le Dr Syngam Rhe, alors en Amérique, premier président de la République de Corée.

En 1945, la Corée fut libérée par les Alliés et occupée au nord par les Soviétiques, au sud par les Américains. On s'en souvient, ne parvenant pas à se mettre d'accord sur l'avenir politique du pays, Russes et Américains évacuèrent en 48 et 49 afin de permettre aux Coréens de choisir par eux-mêmes la forme de gouvernement qu'ils désiraient.

Ceci aboutit, on le sait, à la constitution de deux gouvernements distincts: l'un communiste dans le Nord, l'autre soutenu par les Américains, dans le Sud.
(Journal "Actualités", Le Caire)

Trois-Saumons

M. Henri-Louis Caron est actuellement à Québec pour traitement.

Mme Fernando Fortin et ses enfants étaient à Trois-Saumons dernièrement. Mlles Denise et Yolande Fortin chez leur oncle.

Mme Arthur Mercier est allée à Québec assister au mariage de sa fille M. A. Emond, de Québec.

M. Adrien Mercier, marin sur les Grands Lacs était chez sa mère ces jours-ci.

Mlle Alice Ouellet est chez ses parents pour ses vacances.

Club Richelieu

(suite de la page 2)

Elles sont au nombre de trois dans le Québec: l'herbe à la puce, le panais sauvage et le sabot jaune.

L'herbe à la puce est la plus redoutée des plantes causant des dermatites. Elle est très répandue dans l'ouest du Québec. Dans l'est, elle dépasse guère le comté de L'Islet. Le Dr Jacques Rousseau l'a observée sur les berges graveleuses de la Matapédia.

TRAITEMENT préventif.

On conseille généralement, quand on touché l'herbe à la puce, de se laver avec du savon et de l'eau chaude. Un badigeonnage avec de la teinture d'iode neutralise aussi l'effet du poison. Pour prévenir toute suite fâcheuse un badigeonnage avec une solution de potasse ou de chlorure de fer est recommandée, sauf sur la figure.

Comment détruire l'herbe à la puce?

Arracher, bêcher et brûler les plantes quand elles sont peu nombreuses. Le sulfamate d'ammonium est le meilleur herbicide pour détruire l'herbe à la puce. Le chlorate de soude est bon aussi.

Le panais sauvage ainsi appelé parce qu'il croit à l'état sauvage. On le rencontre sur les grèves sablonneuses. Il est aussi dangereux que l'herbe à la puce. Il est assez commun en Gaspésie et dans Bonaventure.

On le détruit au moyen du 2.4-d.
Le SABOT jaune:

On le rencontre dans les bois riches et peu tourbeux. Il est surtout à redouter quand il fait chaud et que les personnes qui le touchent sont en transpiration. Il ressemble au sabot de la Vierge. C'est une fleur recherchée, mais les gens sensibles aux dermatites doivent s'en éloigner.

Autres plantes dangereuses qui peuvent affecter certaines personnes (les plus connues):

Le réveille-matin,
L'Euphorbe cyprès,
La berce laineuse,
L'Ortie,

La camomille des chiens (ressemble à la marguerite),

Le chanvre,

Le muguet de mai (pas très dangereux dans nos jardins),

La cigüe maculée

L'iris versicolore,

Le bouton d'or,

L'oseille.

Les moyens employés pour se débarrasser des plantes nuisibles sont en général les mêmes que pour l'herbe à la puce, sauf sur une grande étendue de terrain.

Il faut apprendre à connaître les plantes nuisibles à la santé et s'efforcer de les détruire. Il en coûte toujours moins cher de prévenir que de guérir.

Le docteur Dumas fut remercié par le Dr Paul Gilbert, du Cap Saint-Ignace.

Saint-Denis

A été baptisé Joseph-Conrad-Gad-ton, enfant de M. et Mme Gérard Morn. Parrain et marraine, M. et Mme J. O. Richard, oncle et tante de l'enfant.

A aussi baptisé Marie-Louise-Ruth, fille de M. et Mme Jean-Marie Garon. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lebel grands-parents de l'enfant.

Le 8 août ont eu lieu les funérailles de M. Antoine Biron, décédé à l'Hôpital des Anciens Combattants de Québec, à l'âge de 53 ans et 5 mois.

Le 9 août a été chanté le service anniversaire de M. Jacques Langlais.

Le R. P. Marcel Hudon, O.M.I., a passé quelque temps chez son père M. Joseph Hudon.

Mme André Martin, de Québec, a passé quelques jours chez des parents.

M. et Mme Emile Ouellet, de Rivière-Ouelle de passage chez M. L. Dionne, la semaine dernière

La meilleure source de nourriture pour les poissons dans les cours d'eau canadiens se trouve au fond et non à la surface de l'eau.

Le bouton est l'une des plus ancienne et toujours des plus importantes inventions de l'homme. Imaginez ce que nous ferions sans lui.

Les ingénieurs canadiens ont découvert qu'insérer de l'air dans le béton le rend plus résistant à la gelée.

Autour du foyer...



LE CARNET DE JEAN BRICOLE

Nous avons visité de nouveaux mariés, au cours de la dernière fin de semaine. Je suis bien convaincu qu'ils vont réussir car ils procèdent avec beaucoup de bon sens et se montrent fort débrouillards. Ainsi, les parents du nouveau marié avaient modernisé un vieux buffet en enlevant la partie supérieure — y compris le miroir. Avec les morceaux délaissés, la tablette supérieure et deux supports, les tuteurages ont fabriqué une jolie console de passage pour le téléphone, et elle ne leur a pas coûté un sou. Ils ont monté la tablette sur les supports et ajouté un troisième pied au centre, à l'arrière de la table. Ils ont consolidé les trois pattes en les joignant par des entretoises. Même le miroir leur sert. Ils l'ont disposé dans l'entrée après l'avoir argenté de nouveau et monté sur du contre-plaqué d'un demi-pouce.

Hamac original

Peut-être aimeriez-vous suspendre un hamac sous votre arbre préféré, bien que votre budget ne vous le permette pas. Dans ce cas, vous pourriez suivre l'exemple d'un de mes voisins. Il a percé des trous dans les douves d'un vieux baril et il les a réunies avec une corde d'un demi-pouce. Une couverture épaisse ou un sac de couchage qui ne sert plus rendra le hamac très confortable.

Banc de jardin, en coin

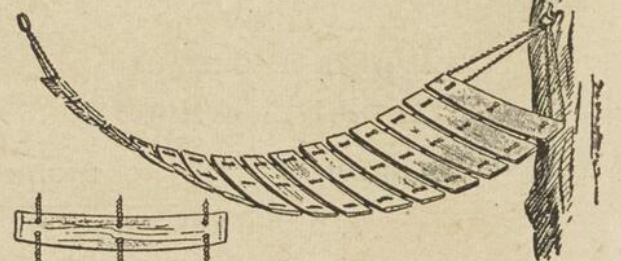
Si vous voulez disposer un treillis dans un jardin minuscule, ne le flanquez pas au centre, où il aurait piètre mine. Les arches devraient conduire quelque part, tandis que les hauts treillis ont pour fin principale d'arrêter la vue. Pour les petits jardins, je suggérerais un siège en coin formant treillis, comme j'en ai vu un récemment. Il formait un bosquet de gloires du matin bleues, des plus accueillants.

J'ai remarqué que quelques-unes de mes plantes vivaces commencent à s'alourdir et à pencher. Si vous avez, vous aussi, besoin de tuteurs, je vous recommande ceux dont je me sers depuis des années. Ils sont faciles à poser et tout aussi faciles à démonter et à ranger l'automne venu.



LE COIN PRÉFÉRÉ!

BANC DE JARDIN ET TREILLIS.
HAUTEUR: 7' DU SOL AU FAÎTE.
MATÉRIEL: BOIS DE 1-1/8" X 2-1/4".
SIÈGE: 2'4" SUR LES DEUX CÔTÉS DU FOND
-- COUPÉ EN DIAGONALE EN AVANT.
2" D'ÉPAISSEUR. 18" DU SOL.

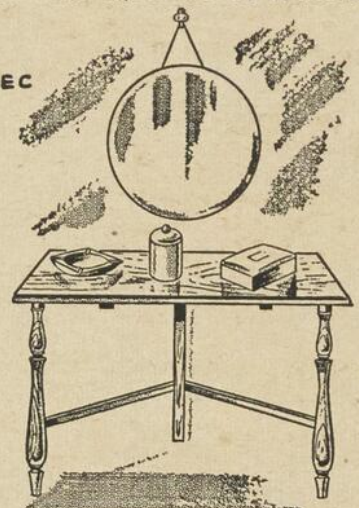


HAMAC PEU CÔTEUX.

PERCEZ DEUX TROUS (3/4" DE DIAMÈTRE) À 1" DE CHAQUE BORD ET AU CENTRE DES DOUVES. CORDE DE 1/2" ENFILÉE ALTERNATIVEMENT EN DESSOUS ET AU-DESSUS. INTERVALLE D'UN POUCE ENTRE CHAQUE DOUVE. ON ATTACHE LA CORDE À DE SOLIDES CROCHETS OU ANNEAUX.

CONSOLE

FABRIQUÉE AVEC UN VIEUX BUFFET.



TUTEURS POUR LES PLANTES

MONTANTS: 1-1/2" OU 2" -- PEINTS EN VERT. SOLIDES CROCHETS À INTERVALLES DE 1'. FIL DE FER OU CERCLES DE BOIS DISPOSÉS SUR LES CROCHETS.



Le brochure illustrée "AUTOUR DU FOYER" est une mine de renseignements sur la réalisation de ces articles et de bien d'autres. Pour en obtenir un exemplaire, écrivez à Molson's, Dép. F, a/s Jean Bricole, case postale 1600, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

"Je gage qu'il va prendre une bière **BOSWELL**"

L'ESSAYER-C'EST L'ADOPTER!

50-55-12AF

LA CONNAISSIEZ-VOUS?

Très bien, merci!

Un après-midi, Sir Wilmott Lewis, correspondant du *London Times* à Washington, rencontre Charles Evans Hughes, l'ancien juge en chef de la Cour suprême des Etats-Unis et le félicite sur son excellente forme physique.

—Merci beaucoup, répond M. Hughes, je me sens très bien. Cela me rappelle la remarque d'un de mes vieux amis, qui avait 80 ans et que j'félicitais sur sa santé: "Oui, oui, me répondait-il, je me sens comme j'ai toujours été... pendant une heure par jour".

Quel volcan!

Quand le président Truman se rendit au Mexique, on lui montra naturellement les curiosités du pays. Comme il admirait le volcan de Paricutin, qui était de nouveau en activité, on lui demanda ce qu'il en pensait.

—Pour un volcan, c'est un volcan, dit le président, mais ce n'est rien comparé à celui sur lequel je suis assis à Washington!

Faillite?

Un athée expliquait à Woodrow Wilson que les maux qui accablaient sans cesse le monde prouvaient la faillite de la religion. Le président répondit:

—Réfléchissez à ceci: si les hommes sont mauvais avec la religion, que seraient-ils sans elle?

J'adore...

A un gala organisé en l'honneur de Thomas Mann, une jeune beauté fort en vue eut l'occasion de danser avec le célèbre écrivain. Tout émue de l'aventure, elle eut un sourire d'ange, battit des cils et lui chuchota à l'oreille:

—J'adore les choses de l'esprit, par vous?

Curiosité masculine

Dans la collection Mark Twain, au musée de Saint-Louis, on trouve, parmi les autographes, une lettre adressée à la femme du célèbre humoriste, avec cette annotation de son mari: "Ouvverte par erreur, pour savoir ce qu'elle contenait".

Un homme de goût

Un homme vivait à l'hôtel. Un jour, il remarqua que son cognac disparaissait un peu trop rapidement. Vouloir en avoir le coeur net, il fit, au niveau du liquide, une marque au crayon sur l'étiquette. Le soir, en rentrant, il jeta un coup d'oeil à sa bouteille et trouva une petite note écrite à la main, sur laquelle il lut:

—S'il vous plaît, ne faites pas de marques sur la bouteille parce que je m'en voudrais de mettre de l'eau dans un si bon cognac.

Les bons comptes font...

Le duc de Wellington reçut un jour une lettre d'une riche dame de ses amis. "J'ai souscrit en votre nom, disait la lettre, un don de 200 livres, au bénéfice d'une paroisse pauvre".

Le duc répondit qu'il en était heureux et flatté, mais il ajoutait que, s'intéressant à une autre paroisse également peu favorisée, il ne doutait pas de la générosité de la dame et l'avait inscrite pour 200 livres.

"Ainsi, concluait-il, il ne sera pas question d'argent entre nous".

Impairs

Au théâtre. Un gros bonhomme et sa femme regagnent leur place après l'entracte.

—Est-ce que je vous ai marché sur les pieds en sortant? dit-il au spectateur qui occupe le bout de la rangée.

—Oui monsieur! répond celui-ci, qui s'attend à recevoir des excuses.

Le gros bonhomme se retourne vers sa femme.

—Je te le disais bien, Eulalie! C'est ici notre rangée!

Une blague

—Papa, disait un enfant, qu'est-ce que c'est que ça, des blagues?

—Des blagues? fit le père... eh bien, c'est quand ta mère me dit qu'elle m'aime et qu'elle laisse mes chemises sans boutons.

Michel STROGOFF, de Jules Verne



1—Le 25 juillet, il fallut à nouveau traverser un fleuve, celui de l'Irtyche. Pendant les premières minutes tout alla bien, le bac traversait facilement; les bateliers, stimulés par la promesse d'un haut péage, poussaient hardiment avec de longues gaffes. Mais ils comptaient sans un incident qu'ils étaient impuissants à prévenir.

2—Le bac était au milieu du courant, lorsque Michel Strogoff se levant regarda attentivement en amont du fleuve. Il aperçut plusieurs barques qui avançaient avec une grande rapidité, car l'ac-

tion du courant se joignait à celle des avirons dont elles étaient armées.

3—La figure de Michel Strogoff se contracta tout à coup et une exclamation lui échappa. "Qu'y a-t-il?" demanda la jeune fille. Mais avant que Michel Strogoff eût le temps de répondre, un des bateliers s'écriait avec l'accent de l'épouvante: "Les tartares! les tartares!"



1—En effet, des barques chargées de soldats, descendaient rapidement le cours de l'Irtyche, et avant quelques minutes, elles devaient avoir atteint le bac trop pesamment encombré pour fuir devant elles.

2—Les bateliers, terrifiés par cette apparition, poussèrent des cris de désespoir et abandonnèrent leurs gaffes. "Du courage mes amis! s'écria Michel Strogoff, du courage! cinquante roubles pour vous si vous atteignez la rive droite avant

l'arrivée de ces barques!

3—Les bateliers ranimés par ces paroles, reprirent la manoeuvre, mais il fut bientôt évident qu'ils ne pourraient éviter les Tartares. On devait tout craindre de ces pillards! "N'aie pas peur Nadia, dit Michel Strogoff, sois prête à tout, même à te jeter dans le fleuve lorsque je te le dirai. Aie confiance en moi. — Je me jetterai quand tu me le diras. J'ai confiance!"



1—Les barques des Tartares n'étaient plus qu'à une distance de cent pieds. Encore quelques secondes et un choc se produisit... Les barques avaient abordé le bac par le travers. "Viens, Nadia, s'écria Michel Strogoff prêt à se jeter par-dessus bord.

2—La jeune fille allait le suivre, quand Michel Strogoff frappé d'un coup de lance fut précipité dans le fleuve, le courant l'entraîna, sa

main s'agita un instant au-dessus des eaux et il disparut.

3—Nadia avait poussé un cri, mais avant qu'elle eût le temps de se jeter à la suite de Michel Strogoff elle était saisie, enlevée, et déposée dans une des barques.

Un instant après les bateliers étaient tués à coup de lances et le bac dérivait à l'aventure.

A SUIVRE

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

Aujourd'hui, comme toujours, cette marque tient lieu de qualité supérieure.

THÉ "SALADA"

CINÉMA LAFONTAINE

DIMANCHE et LUNDI:

20 et 21 août:

LA FEMME QUE J'AI ASSASSINÉE

avec

Charles VANEL et Armand BERNARD
Actualités françaises

MARDI et MERCREDI:

22 et 23 août

BARON OF ARIZONA

Un aventurier devient roi des plaines de l'Arizona

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI:

24, 25, 26 août

LE GARDIEN

Comédie musicale avec Tino ROSSI et Lila VETTI

Batman & Robin, épisode no. 7

CINÉMA

TACHE

DIMANCHE et LUNDI:

20 et 21 août

LA VEUVE JOYEUSE

avec

Jeannette MacDONALD et Nelson EDDY

Adaptation de l'opérette de Franz Lehár

MARDI, MERCREDI, JEUDI,

22, 23, 24 août

LES COMMANDOS FRAPPENT À L'AUBE

(Version française)
Paul MUNI et Anna LEE

VENDREDI, SAMEDI:

25 et 26 août

LA VILLE DORÉE

(Version française)
Histoire réaliste avec Christina Baum et Eugen Klopfer

Violette Delisle au Concert estival

Violette Delisle, soprano colorature, chantera des mélodies de Mozart, Fauré et Debussy au prochain Concert estival de Radio Canada, lundi, le 21 août à 8 heures du soir.

L'orchestre, sous la direction de Jean Beaudet, accompagnera la soliste dans *Nell* de Fauré, *Green* de Debussy et *Batti, Batti* de Mozart. Il jouera encore l'ouverture de *Don Juan* de Mozart, *Forlane*, un extrait du *Tombeau de Couperin* de Ravel, *Orientale* de César Cui et un extrait du ballet *Les deux pigeons* de Messager.

Mme Delisle a participé à de nombreux concerts du réseau Français, pendant la guerre, et, depuis deux ans, on l'entend souvent aux récitals hebdomadaires que Radio Canada diffuse de Québec. Elle a étudié à Paris et fait partie d'une troupe d'opéra qui a visité plusieurs villes européennes.

Jeunesses musicales

Radio Canada fera écho au prochain congrès des Jeunesses musicales du Canada. Un reportage sera diffusé de Montréal, dimanche le 20 août, à 7 h. 15 du soir.

En un siècle le nombre des catholiques a triplé en Angleterre

Le nombre des catholiques de Grande Bretagne est passé d'un à trois millions de 1850 à 1950, a déclaré le cardinal Griffin, archevêque de Westminster et primat catholique d'Angleterre, dans une lettre pastorale publiée à l'occasion du centième anniversaire de la restauration de la hiérarchie catholique dans le Royaume Uni. C'est le 29 septembre 1850 que le Pape Pie IX prit cette décision historique et rétablit l'épiscopat anglais catholique, disparu depuis la Réforme. Le nombre des prêtres catholiques en Grande Bretagne à cette époque n'atteignait pas un millier. Il dépasse aujourd'hui les 6.000. Les églises et chapelles ont augmenté de 694 à 2.900, les écoles catholiques de 200 à plus de 2.000, les maisons religieuses pour hommes de 7 à 472, les couvents de femmes de 53 à 1.075. La célébration du centenaire de la restauration catholique commencera en septembre par une semaine de prières, et sera solennellement commémorée par un vaste ralliement au Stade Olympique de Wembley, le dimanche, 1er octobre.

"Aux Rythmes de Paris" avec Lucille Dumont

Les auditeurs de Radio Canada retrouveront Lucille Dumont à l'émission *Aux Rythmes de Paris*, dont elle partage la vedette depuis le début de l'été, avec Muriel Millard.

Le vendredi, 25 août, à 9 h. 30 du soir l'orchestre d'André Durieux accompagnera Lucille Dumont dans quatre chansons nouvelles: *Un champ de blé*, *Philomène*, *Eté*, et *Quand chaque soir*.

Marcel Henry réalise cette demi-heure de musique populaire dont les textes de présentation sont de l'excellent écrivain, Alain Grandbois.

Musique tzigane à Radio-Canada

André Durieux dirigera à Radio Canada une autre demi-heure de *musique tzigane*, mardi, le 22 août, à 8 heures du soir. Yolanda la soliste de cette série d'émissions, chantera *Le Boléro triste*, *Ange ou Démon* et *Vaines, toutes les peines*. L'orchestre jouera la *Danse hongroise No 11* de Brahms et d'autres pièces.

Une inconnue célèbre

Danielle Délorne est, avec Dominique Blanchard et Suzanne Cloutier, la révélation la plus authentique et l'artiste sur laquelle on doit le plus compter pour les années à venir.

La réussite de Danielle Délorne n'est pas sans lendemain, comme ce fut malheureusement le cas pour d'autres, et l'on peut dire que son aventure est unique. Celle qui n'aurait dû être que la "débutante" Danielle, fut la vedette Danièle Delorme, à qui firent appel Reinert, Clouzot et Cloche pour son film "La Cage aux filles".

Elle est tellement occupée que, si vous étiez producteur ou quelqu'un de ce genre, et que vous demandiez à Danièle son concours pour un film ou une pièce elle vous répondrait: "Je ne suis pas libre avant 1952."

Une destinée aussi exceptionnelle, un talent aussi remarquable, une personnalité aussi attachante, ont retenu l'attention de tous. Cette chance qu'elle a eue, elle ne se refuse pas à la reconnaître. Elle est consciente de tout ce qui lui arrive sur le plan cinématographique et elle en est beaucoup plus qu'heureuse. Pour elle c'est aussi une petite revanche amusante qu'un producteur qui autrefois, l'avait à peine regardée et, en tout cas reçue peu aimablement, soit maintenant aux petits soins pour elle. Elle ne lui en veut pas, mais ce souvenir et le contraste l'aident à trouver la vie belle.

On sait que cette brillante jeune première est mariée à l'acteur Daniel Gelin. Ils ont un fils Xavier, un jofflu bébé.

Un concert de musique légère

Michael Krein dirigera le prochain concert de musique légère que Radio Canada présentera avec le concours de la BBC, dimanche le 20 août, à 5 h. 30 de l'après-midi.

Le programme se composera principalement d'extraits de *La Boutique fantasque* de Rossini. On entendra encore la *Danse bohème* de *La jolie fille de Perth*, de Bizet, *The Man I Love* de Gershwin une sérénade de Delius et d'autres pièces.

LES MONTAGNARDS LAURENTIENS



Les amateurs de musique de danse canadienne sont servis à souhait à CHRC, tous les samedis soirs, alors que l'émission: "LES MONTAGNARDS LAURENTIENS", leur est offerte à compter de 9.00 heures. La photo vous montre ces braves gaillards, lors d'un récent programme. De gauche à droite: Lévis Beaulieu (Ernest), Jos. Brousseau (Jos), Guy Lepage (Charles), Aimé Hamel (Aimé), J.-P. Malouin (Jean), Viateur Ouellet (Poléon), Maurice Beupré (Ti-Bé), Paul Drolet (Paul), Jean-Marie Brunneau (Arthur), Bill Harris (Bill), J.-P. Beaulieu (Jules).

AMBASSADE SUR PELLICULES

L'industrie cinématographique canadienne ne prétend sans doute pas concurrencer Hollywood dans toute sa splendeur et notre production de longs métrages ne peut certes pas encore se comparer à celle des Etats-Unis, pas plus qu'elle ne peut se comparer, pour le moment du moins, à celle d'Angleterre d'Italie ou de France. Et bien que de plus en plus l'on réalise chez nous des bons films commerciaux, on est encore loin du "glorieux technicolor" ou tout est astronomique, à commencer par le coût...

Cependant, le Canada existe sur le plan cinématographique!

Il existe, il est mondialement connu, et il participe aux concours internationaux car notre Office national du film est le plus grand producteur au monde de film documentaires — courts-métrages sur tous les sujets depuis la santé publique jusqu'au tourisme, depuis l'agriculture et l'industrie jusqu'aux manifestations d'art et de science. Grâce à cet organisme ou nombre de techniciens et d'artistes du pays ont reçu une formation professionnelle qui leur permet ensuite de travailler au service de notre industrie naissante de longs métrages, le Canada est désormais connu dans tous les coins du globe où l'on s'intéresse au septième art comme moyen de diffusion de la pensée, de sorte qu'aujourd'hui, en Europe comme en Amérique, le monogramme ONF est devenu synonyme de savoir-faire.

Ainsi cette année encore, le Canada participe au festival de Venise où l'ONF présente des films à chacune des trois manifestations du festival:

A la première Exposition Internationale du Film Scientifique et de l'Art Documentaire, du 8 au 18 août, on soumet: *Alerte science contre cancer*, un aperçu de la lutte contre ce mal que l'on n'est pas encore parvenu à dominer et dont les savants ne viendront à bout qu'à force de recherches, de travail et de persévérance; *Marée montante*, l'histoire des pêcheurs des Maritimes, travailleurs de la mer, exploités au point d'en être venus à prendre en aversion le métier qui ne leur fournissait plus de quoi manger, et ce jus qu'à l'avènement d'un réseau de coopératives où ils sont à la fois leurs propres employeurs et leurs propres employés; *La science à votre servi-*

ce, une visite aux laboratoires du gouvernement fédéral où se poursuivent des expériences métallurgiques dans le but d'accroître notre industrie.

Au Festival de Film pour Enfants qui a lieu à la même date, on présente: *Gardons nos dents*, une leçon d'hygiène dentaire; *L'arbre généalogique*, dessins animés en couleurs sur les principales phases de notre histoire.

Enfin, à la XIème Exposition Internationale d'Art Cinématographique, du 20 août au 10 septembre le Canada soumet: *Ange ou démon*, sur l'art de conduire une automobile sans mettre en danger la vie de ses semblables, ainsi que *L'arbre généalogique*, dont il est parlé plus haut.

A l'occasion de ce même festival de Venise, l'an dernier, *Chante Jeunesse!* une réalisation de l'Office national du film, remportait le premier prix des courts-métrages destinés à être vus dans les cinémas. Ce documentaire qui met en vedette le chœur des Bell Singers est une réalisation de Roger Blais.

Saint-Paul

(suite de la page 11)

Mme Edmond Servais, de Ste-Lucie de Albanel chez M. et Mme Joseph Delagrave dimanche dernier.

Mlle Dolorès Blais est partie la semaine dernière pour l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec où elle suivra un cours de garde-malade.

Mme Emile Turgeon, de Montréal chez sa mère Mme Ferdinand Proulx en fin de semaine.

M. Napoléon Barnaby de Fall-River, Mass., chez son beau-frère M. Joseph-F. Létourneau, dernièrement.

M. et Mme Fernand Roy, de Joly chez leur mère Mme André Lizotte, dimanche dernier.

Mme François Royer et ses enfants de Québec chez son père, M. Octave Talbot, ces jours derniers.

Remerciements

Mme Alphonse Côté désire remercier par la voix du journal tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de son mari M. Alphonse Côté.

A tous un cordial merci.

Annonces classifiées

PROPRIÉTAIRES ATTENTION !

Avez-vous des travaux de couverture à faire exécuter? Je suis à votre service pour tous genres de travaux, réparations ou autres. Egalement posage de tuile (caoutchouc, plastic, asphalte, etc.), sur planchers et murs.

Aussi vente des matériaux adéquats. S'adresser à

WILSON GENDREAU

R. R. No 1, Montmagny.

Abandon des affaires

Notre Vente d'Écoulement se continue toujours. Tout notre stock est à vendre au prix du gros. Bonne occasion pour marchands et clients d'en profiter. Poste de commerce à vendre.

FOYER DES COUPONS

3, rue Ste-Marie, MONTMAGNY.

Attention, clients

Articles de plomberie, Bains sur pattes, fonte émaillée, toilettes, évier fonte et acier émaillé. Lavabos de toutes sortes. Cabinets d'aisance modernes pour installer là où il n'y a pas d'égoûts. Tuyaux galvanisés ou de cuivre flexible à prix régulier, moins escompte de 12% et 15%. Une visite vous convaincra. Tél.: 376.

J.-Rodolphe MERCIER

B. P. 185 MONTMAGNY

4/4fs.

À VENDRE

Mme Chas.-A. Paquet offre à vendre sa propriété sur la rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny. Pour conditions et détails, s'adresser à Madame Chas.-A. PAQUET, 166, Cartier, Québec, ou à Louis PELLETIER, notaire, Montmagny. 11/2fs.

À VENDRE

Calorifères à l'état neuf et châssis en bonne condition, à vendre pour un prix raisonnable. S'adresser à Mme Léo LETOURNEAU, C. P. 154, Montmagny. Tél.: 270. 18/3fs

A Louer ou à Vendre

Maison de 4 logements à vendre. 1 logement libre pour l'acheteur ou à louer. S'adresser à Mme HENAULT, 7ème rue, Montmagny, ou à M. Albert VALLIERES, St-Vallier. Téléphone: 53-11. 18/3fs.

Jean-Paul CLOUTIER

B. A.

Comptable licencié

Maurice CLOUTIER

B.A., L.L.L.

Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté Montmagny,

P. Qué.

Alexandre CHOUINARD, C.R.

AVOCAT

38, rue St-Louis, Montmagny

Téléphone: 462

GERMAIN FORTIN

MÉDECIN-CHIRURGIEN

7, rue Ste-Julie, Montmagny.

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.

CORRIVEAU & CARON

COMPTABLES AGRÉÉS

Téléphones: Résidence, 246 — Bureau, 181W

62, rue Saint-Jean-Baptiste,

MONTMAGNY.

PERDUE

Une montre-bracelet pour dames, perdue à la Plage de Berthier, dimanche soir le 6 août. Prière de remettre à M. Guay, restaurateur, Berthier. Récompense promise. 11/3fs

À VENDRE

MANTEAU de MOUTON de PERSE noir. Grandeur: 20 ans. Fabriqué par Holt Renfrew. Raison de vente: trop petit. Prix très réduit. S'adresser à

C. P. 154, Montmagny

ou

téléphoner à 270

4/3fs.

Belle occasion pour franchise Watkins

Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir marchand indépendant prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Gros revenus dès le début. Pas de déboursé. Automobile ou camionnette nécessaire. Crédit généreux aux personnes responsables. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 50 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Cie J. R. WATKINS, Dépt. Q-M-7A, 350 St-Roch, Montréal, Qué.

Saint-Pamphile

BAPTEMES

Le 23 juillet fut baptisé Joseph-Yvon-Denis, fils de M. et Mme Léopold Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Jacques Caron, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Joseph-Jacques, fils de M. et Mme Noël Lebel. Parrain et marraine M. Hervé et Mlle Doris Lebel.

Le 30 juillet a été baptisé Joseph-Roméo-Martin, fils de M. et Mme J.-Flavien Chouinard. Parrain et marraine M. et Mme Roméo Duval, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er août fut baptisée Marie-Elisabeth-Suzanne, fille de M. et Mme L.-Félix Caron. Parrain et marraine M. et Mme Marie Chouinard, grands-parents de l'enfant.

Hommage à Mme Zéphirin Bois

ST-PAMPHILE — DNC — Les funérailles de Mme Zéphirin Bois ont eu lieu à St-Pamphile jendi le 27 juillet. Mme Bois était âgée de 58 ans et 3 mois et l'épouse de M. Zéphirin Bois, décédé il y a à peine cinq mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils Fénélon, Conrad, Lauréat, de St-Pamphile, et Liguori, de Joliette. Ses filles Mmes Raymond Blanchet (Valérie), Barthélémy Leclerc (Ursule), Mlles Madeleine et Joséphine Bois. Ses frères, MM. Jules, Josaphat et Siméon Bourgault, ses soeurs Mmes Pamphile Bélanger, Josaphat Minville et Alfred Castonguay, ses belles-soeurs, Mmes Adalbert, Jules, Josaphat et Siméon Bourgault et la Rév. Soeur Marie-Anna Bois, ses SS du Sacré-Coeur, de Seattle, Washington.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé Jos. Léveillé, curé. M. l'abbé Thomas Bélanger chanta le service assisté de MM. les abbés Maurice Bois et René Gagnon comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés J. Léveillé, S. Charnard, L. Arsenault, C. Dumais, J. Bourgault assistaient au chœur.

Les porteurs du corps étaient MM. Prosper Litalien, Amable Blanchet, Emile Pelletier, Adalbert Chouinard, Napoléon Blanchet et Delphis Litalien.

MM. Roger et Alyre Bois portaient les tributs floraux

Le deuil était conduit par ses enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et grand nombre d'autres parents et amis venus de plusieurs paroisses des alentours rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

Saint-Paul

Mariages

Le 2 août M. Aurélien Talbot, fils de M. et Mme Wellestan Talbot conduisait à l'autel Mlle Laverdière de Lac Frontière.

Le 5 août à St-Grégoire Montmorency, M. Gérard Latour épousait Mlle Marie-Jeanne Boivin, fille de M. et Mme Joseph Boivin de St-Paul.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Quarante-Heures

Le 9 août s'ouvrait dans notre paroisse les exercices des Quarante-Heures un Père Dominicain et les prêtres des paroisses voisines sont venus aider à entendre les confessions.

Va-et-vient

M. Aimé Godbout et de retour dans sa famille après un séjour de un an au Sanatorium de Mont-Joli.

M. René Coulombe qui était hospitalier à l'Hôtel-Dieu de Lévis après s'être fracturé une jambe à son travail est aussi de retour dans sa famille.

M. et Mme Oscar Doré de retour d'un voyage à Montréal et Trois-Rivières et Boston étaient de passage chez M. Fortunat Gagné la semaine dernière, ils ont aussi visités des parents à St-Stanislas et St-Tite de Champlain avant de retourner chez eux à Sanmaur.

M. le Dr et Mme Georges Gervais sont de retour d'une semaine de vacance aux Etas-Unis.

M. et Mme Albert Saulnier et leurs enfants sont de retour de St-Pacôme en visite dans leur famille.

M. et Mme Ernest Tanguay de St-Malachie dimanche dernier chez leur fille Mme Robert Bernier.

(Suite à la page 10)

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Antoine CHABOT, L.S.C., C.A.

Jacques-E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Téléphone: 194

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue; analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

400, Blvd. Charest, QUÉBEC.

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI 3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
Spécialité: Maladies des YEUX.
OREILLES, NEZ, GORGE.

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC ENR.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC 76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest Ringuet

Philippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

- FEU
- VOL
- AUTO
- VIE
- ACCIDENTS
- MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Paul-E. Taschereau

• RESPONSABILITÉ, Etc.

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

Odilon

de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, ENR

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Dans Montmagny et le District

M. Pierre-Paul Blais au Club Richelieu

Les membres du club Richelieu entendront samedi une conférence prononcée par M. Pierre-Paul Blais, journaliste et co-propriétaire de notre journal. M. P.-P. Blais entretiendra son auditoire d'un sujet de brûlante actualité: "L'Univers concentrationnaire". L'orateur traitera plus particulièrement des moyens de contrainte employés par les gouvernements totalitaires pour réduire leurs ennemis à l'impuissance et les méthodes utilisées pour vaincre l'opposition politique dans leur pays. M. Blais sera présenté par Me. Alexandre Chouinard et remercié par M. Georges Hébert.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le mercredi 6 septembre 1950, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de l'Isle-aux-Grues, comté de Montmagny (P.Q.). Ces soumissions doivent être cachetées et adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, la mention: "Soumission pour prolongement au quai, l'Isle-aux-Grues (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans, de la formule de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, bureau de poste, Québec (P.Q.), ainsi qu'aux bureaux de poste de Montmagny et de l'Isle-aux-Grues (P.Q.).

REMARQUE. — Le ministre fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministre, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministre dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

C. A. NARRAWAY,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le août 1950.

Notes locales

NAISSANCES

Le 10 août a été baptisé Joseph-Eugène-Jacques Robin, fils de M. et Mme Emilien Robin. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Eugène Robin.

Le 11 août a été baptisé Joseph-Denis-Odilon Pellerin, fils de M. et Mme Marcel Pellerin. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Odilon Pellerin.

VA-ET-VIENT

Mlle Michèle Côté de Tadoussac est actuellement en vacances au lac Trois-Saumons, invitée de la famille Bernatchez.

Mlle Thérèse Guillemette, M. et Mme Freddy Bilodeau, leur fille Jocelyne, M. et Mme J. Lafrance, tous de Montréal, sont actuellement en visite chez M. Philippe Casault.

Mme Alphonsine Lapointe de Montmorency est en visite chez sa sœur, Mme Philippe Casault.

Mme Joseph Proulx et sa famille, de la rue Frontenac a quitté notre ville pour aller résider à Drummondville.

L'abbé Léonard Mignault de Ste-Hélène de Kamouraska a rendu visite à M. Roméo Couillard en fin de semaine dernière.

Mme Maximilien Gaumont passe quelques semaines de vacances chez ses frères et sœurs à Northampton, Mass., et à Pittsford, Vermont.

UN ILLUSTRE FILS...

(suite de la page 1)

général de l'Université, poste qu'il occupa jusqu'à ces derniers jours. Ses activités s'étendirent en outre à une grande variété d'organisations scientifiques et culturelles. A plusieurs reprises, il fut investi de fonctions importantes dans des missions à l'extérieur du pays. Ecrivain réputé, M. Montpetit est l'auteur de volumes remarquables. Orateur très apprécié, il fit d'innombrables conférences et causeries. Actuellement, ses titres et qualités, sa valeur et sa compétence en font l'une des plus éminentes personnalités intellectuelles du pays. Parmi tous les grands hommes qui ont vu le jour à Montmagny, M. Edouard Montpetit est certainement l'un de ceux dont notre ville peut tirer le plus grand honneur.

Résultat du concours de popularité

Le concours de popularité de la tombola organisée au profit de la paroisse St-Thomas de Montmagny a connu un grand succès puisqu'une somme de plus de \$2,500 a été recueillie de cette façon. Mlle Rolande Leblanc a remporté le titre de Reine du Concours, avec 12,915 votes en sa faveur. Cependant, les autres participantes ont fait preuve d'un très grand dévouement comme en témoignent les résultats publiés ci-après.

Mlle Rolande Leblanc:	12,915 votes:	\$ 1053.75
Mlle Léone Michaud:	8,305 votes:	\$ 689.60
Mlle Reine Nicole:	3,843 votes:	\$ 289.50
Mlle Jacqueline Normand:	2,779 votes:	\$ 189.00
Mlle Suzanne Fortier:	1,472 votes:	\$ 193.75

M. Paul-Arthur Morin, marchand de meubles expose dans la vitrine de son magasin les photographies, gracieusement prises par M. Pierre Michon, des concurrentes. Aux cinq jeunes filles nous exprimons nos plus vives félicitations.

Première mondiale à l'Expo de Québec

Pour la troisième saison, l'Exposition Provinciale de Québec présentera en première mondiale, le soir de son ouverture, le 1 septembre, le fameux spectacle du patin à roulettes, d'une renommée internationale, "Skating Vanities" 1951.

Deux éditions antérieures firent sensation aux Expositions de 1947 et 1948. En 1949 par suite de la destruction du Colisée dans un désastreux incendie, les représentations furent contremandées.

La version 1951 des "Skating Vanities" est toute nouvelle et toute différente. On y reconnaît facilement l'infiltration de l'influence européenne et surtout parisienne, résultat logique des deux saisons à succès sur le continent, de cette troupe remarquable se composant de 140 athlètes et artistes.

C'est dans l'enceinte du majestueux et imposant Colisée de Québec que débute le spectacle le 1 septembre, marquant ainsi l'inauguration solennelle du nouveau Palais de près de \$3,000,000 érigé au plus grand avantage d'une population éminemment sportive.

Des milliers de visiteurs à l'Exposition applaudirent "Skating Vanities" les saisons passées, et il est permis de s'attendre à ce que les assistances de cette année dépasseront les records établis dans l'ancien Colisée, l'amphithéâtre actuel ayant près de 12,000 sièges, et une capacité totale de 15,000 spectateurs.

L'Exposition demeurera en pleine activité jusqu'au dimanche soir, 10 septembre inclus. "Skating Vanities" sera à l'affiche chaque soir et en matinée les 4, 7, 9 et 10 septembre.

RECONSTRUCTION A CABANO

CABANO — DNC — La partie sinistrée de notre village est ne pleine activité; on voit partout des constructions s'élever, changent tout l'aspect de ces quartiers.

Le ciment est moins rare qu'au début et tout porte à croire que ce matériel ne fera plus défaut maintenant.

On a peine à se reconnaître depuis les nouveaux plans du tracé du village; néanmoins, ce changement est pour le mieux; puisque nous aurons

dans l'avenir, de belles rues larges et droites, ce qui est appréciable tant au point de vue esthétique, qu'à celui de la circulation.

Nous espérons que dans un avenir rapproché, nos familles affectées, pourront rentrer dans des maisons confortables et chaudes, tels sont les vœux que nous formulons à tous.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Nelson Paradis a été chanté en notre paroisse le 12 courant au milieu d'une assistance de parents et d'amis.

Gravement malade

Nous sommes au regret d'apprendre qu'un de nos concitoyens, après avoir vu brûlé sa maison est dangereusement malade et a dû être conduit à l'hôpital sous observation. M. Simon Fraser, brave père de famille est la personne affectée, nous faisons des vœux sincères pour qu'il revienne à la santé le plus vite possible.

Saint-Cyrille

Le 9 août a été inhumé Jacques Mercier, décédé accidentellement à l'âge de 5 ans. Il était le fils de M. et Mme Elzéar Mercier.

Le 2 août eu lieu le mariage de M. Jean-Paul Caron et de Mlle Pierrette Chouinard; M. Edmond Caron servait de témoin à son fils et M. Fortunat Chouinard accompagnait sa fille.

Le 5 août, M. Adrien Carlos, de Montréal, épousait Mlle Marthe Fournier. MM. Georges Carlos et Pamphile Fournier agissaient comme témoins.

Le 13 août, M. Edgar Fortin, de Montréal, épousait Mlle Joséphine Caouette. M. Théodore Fortin servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée de son frère, M. Egide Caouette.

Le R. P. Bouchard, des Missions Etrangères, était en notre paroisse dimanche; il a parlé de la vie missionnaire après avoir passé vingt ans en Chine et fit la quête au profit de ses missions. Le soir il donna une séance de vues sur la vocation missionnaire.

Tournoi de Tennis au Cap

Samedi, le 12 août, l'équipe de tennis de St-Michel de Bellechasse, rencontra celle de Cap St-Ignace, Mont, au club de tennis de Cap St-Ignace. Il y eut deux belles rencontres en double remportées par les visiteurs. Dans un 1er 2 de 3, Gaston Giguère & Yves Potvin battirent les locaux, Gaetan Guimont & Raymond Proulx par 6-0 et 7-5.

Une seconde partie 2 de 3, plus serrée donna la victoire au Dr Laurent Lizotte & Bernard Dufresne par 6-3, 6-8, 6-4, contre John F. et Sarto Laird au Cap.

Saint-Pierre bat Saint-Mathieu

Un groupe d'amateurs de balle-molle de St-Pierre a fait mordre la poussière au St-Mathieu, de la ligue juvénile de Montmagny au compte de 27 à 6, dimanche dernier au stade de baseball.

Plusieurs beaux coups furent réussis par les joueurs de St-Pierre dont quelques circuits. Les locaux ne purent résister à la mitraille de Jules Roy appuyé par Gérard Roy, Gilbert Delagrave, Gilles Blais, Jacques et Denis Proulx, Fernand Delagrave, Georges Casault et quelques autres.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

1 -- SEPT. -- 10

Demeure le plus GRAND EVENEMENT annuel de la PROVINCE

Elle rendra un HOMMAGE bien mérité à la TERRE et aux TERRIENS

Profitez des TAUX REDUITS en CHEMIN de FER

L'EXPOSITION est une SYNTHESE VIVANTE des REALISATIONS du QUEBEC dans les SPHERES

- de l'AGRICULTURE
- du COMMERCE
- de l'INDUSTRIE
- de l'ARTISANAT
- des ARTS — PHOTOGRAPHIE, etc.

• EXHIBITS plus NOMBREUX — plus VARIES que JAMAIS.

• ETALAGES plus INTERESSANTS — plus INSTRUCTIFS.

• FÊTE du TRAVAIL

(4 Sept.)

• MÉRITE AGRICOLE

(6 Sept.)

• L'INAUGURATION du PALAIS de l'AGRICULTURE

• L'INAUGURATION du COLISÉE

avec

"SKATING VANITIES '51"

(brillant technicolor du Music-Hall Roulant)

seront des EVENEMENTS SAILLANTS

C'est l'Année de L'EXPO 1950 PLUS QUE JAMAIS est la VOTRE

Visitez-la avec profit

Encouragez les VOTRES à la VISITER

RADIO SERVICE M. B. C.



• Radio d'automobile: \$64.00

• Radio portatif: \$44.95

Vente - Réparation
Vente conditionnelle si désirée.

83, rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY Tél.: 558

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé